

Pour qu'il Règne



P401117 - Editeur responsable : Abbé Patrick Duverger - Rue de la Concorde 37, 1050 Bruxelles

Le synode sur l'Amazonie et les 50 ans du *Novus Ordo Missae* (1969-2019)

District du Benelux – Lieux de culte

Belgique

- **Bruxelles**
Église Saint-Joseph
Square Frère-Orban, 3
1040 Bruxelles
bruxelles.stjoseph@fsspx.be
Dimanches et fêtes :
Messe basse à 8h00
Grand-messe à 10h00
En semaine :
Messe basse à 18h00
Permanence d' un prêtre
à partir de 16h30
- **Anvers Prieuré du T.-S. Sacrement**
Hemelstraat 21,
2018 Antwerpen
Tél. : +32 (0)3 229 01 80
Dimanches et fêtes :
Messe à 7h30 et 10h00
Salut du Saint Sacrement à 18h00
En semaine :
Messe basse à 18h30
Samedi à 9h30
Chapelet à 18h00
- **Hainaut**
Carmel du Sacré-Coeur
Rue des Wagnons 16
7380 Quiévrain
Tél. : +32 (0)65 45 81 65
Dimanches et fêtes :
Grand-messe à 10h00
En semaine : Messe basse à 8h00
- **Liège**
Eglise du Sacré-Coeur
Steffeshausen 5
4790 Burg Reuland
Tél. : +32 (0)80 46 00 13
Dimanches et fêtes :
Grand-messe à 9h30
- **Prieuré du Christ-Roi :**
Rue de la Concorde, 37
1050 Bruxelles
Tél. : +32 (0)2 550 00 20
En semaine :
Messe basse à 7h15
Le jeudi : Messe à 8h25
(en période scolaire)
Dimanches et fêtes:
Messe basse à 18h30
Vêpres & Salut à 17h30
- **Flandre Orientale**
Chapelle Saint-Amand
Kortrijksesteenweg 139,
9000 Gent
Tél. : +32 (0)3 229 01 80
Dimanches et fêtes :
Grand-messe à 10h00
- **Namur**
Chapelle Saint-Aubain
Rue Delvaux 8,
5000 Namur
Tél. : +32 (0)2 550 00 20
Dimanches et fêtes :
Grand-messe à 10h30
En semaine :
Samedi : 10h00

Pays-Bas

- **Gerwen**
Prieuré Saint-Clément
Heuvel, 23
5674 RR Nuenen -Gerwen
Tél. : +31 (0)40 283 45 05
Dimanches et fêtes :
Messe à 10h30
En semaine :
Lun./mar./jeu. : 18h30
Mer./Ven. : 7h15
Samedi : 8h30
- **Kerkrade**
Eglise sainte-Marie-des-Anges
Pannesheiderstraat, 71
6462 EB Kerkrade
Tél. : +31 (0)40 283 45 05
Dimanches :
Messe à 9h30
- **Leiden**
Chapelle N.-D. du Rosaire
197 Sumatrastraat
2315 Leiden
Tél. : +31 (0)40 283 45 05
Dimanches :
Messe à 10h30
En semaine :
Vendredi : 19h00
Samedi : 9h00
- **Luxembourg**
Chapelle Saint Hubert
3316 Bergem
Tél. : +352 (0) 6 21 37 84 14
Tél. : +32 2 550 00 20
Dimanches :
Chapelet (et confessions) à 17h00
Messe à 17h30
- **Utrecht**
Eglise saint-Willibrord
Minrebroederstraat 21,
3512 GS Utrecht
Tél. : +31 (0)40 283 45 05
Dimanches :
Messe à 10h30

Luxembourg

Éditeur responsable :

Abbé Patrick Duverger
Rue de la Concorde, 37
1050 Bruxelles
Tél. : +32 (0)2 550 00 20
Fax : +32 (0)2 550 00 29

Les articles de notre bulletin
paraissent sous la responsabilité
de leurs auteurs.

Courriel : info@fsspx.be
Site : www.fsspx.be

Couverture : Cérémonie autour de la Pachamama à St. Pierre de Rome.
Paul VI avec Mgr. Bugnini.



Versements et soutien financier :

Veillez procéder par virements bancaires à :
"Fraternité Saint-Pie X"
et effectuer vos virements au profit du compte :
ASBL Fraternité Saint-Pie X
BIC : GEBABEBB
IBAN BE20 0016 9750 5656

Ou par chèques au nom de:
"Fraternité Saint-Pie X"

Prix : 3,50 €
Abonnement normal : 35 € (4 numéros + frais d' envoi)
Abonnement de soutien : 50 €

Editorial



Abbé Patrick Duverger
Supérieur du district
du Benelux

Après cinquante ans de *Nouvel Ordo Missae*

L'échec de la réforme liturgique post-conciliaire voulue pour renouveler l'Eglise, est statistiquement établi¹ : chute de la pratique des fidèles, renonciation des prêtres, abandon massif de la vie religieuse, tarissement des vocations, dévastation des sacristies et aliénation des bâtiments. Cet échec a aussi produit ses effets - peut-être moins spectaculaires - dans l'hémisphère sud où, l'inculturation, même païenne, a infesté le sanctuaire. L'euphorie conciliaire, longtemps entretenue, a masqué, aux clerics les mieux intentionnés, les vices structurels de la réforme. Il s'est établi, hélas, une interaction désastreuse entre la révolution culturelle dans la société moderne² et cette malheureuse réforme dans l'Eglise. Les réformateurs voulaient exprimer liturgiquement l'œcuménisme de dialogue et d'enrichissement mutuel avec les Protestants. Cette erreur a structuré la réforme liturgique et son *Nouvel Ordo Missae* dont les effets font encore progresser, aujourd'hui, le désert religieux ; pour preuve, les regroupements paroissiaux. Certains évêques réfléchissent à organiser l'apostolat à l'échelle de la province ecclésiastique³ ; prélude aux regroupements de diocèses ? De nombreux clerics et laïcs ont analysé les causes et les effets du désastre. Monseigneur Lefebvre a tenu une place déterminante au service d'une saine réaction.

Mais, là où le sacré, l'adoration, le recueillement, le silence et l'ordre sont restaurés dans la liturgie, la vie de foi et de piété des fidèles reprend vigueur. C'est d'autant plus patent, quand la liturgie tridentine - trésor multiséculaire de l'Eglise - est exclusivement pratiquée. Ce rite tridentin⁴ exprime, de manière excellente et sans équivoque, que la messe est d'abord sacrifice d'expiation et de propitiation pour les péchés des hommes. La fonction du sacerdoce ministériel du prêtre y est irréductible parce qu'il agit « in persona Christi », accomplissant réellement l'action efficace du sacrifice du Jésus-Christ et non pas la narration commémorative de la dernière cène. La participation des fidèles y reste subordonnée à l'action du prêtre.

Dans le *Nouvel Ordo*, certains redressements sont opérés, encore mineurs en proportion des ruines accumulées mais d'importance, individuellement considérés : rectification de la traduction du « pro multis » en 2006⁵, élargissement mesuré de la messe tridentine en 2007⁶, amélioration des traductions du Pater Noster en 2017 et du Credo en 2019. Ces efforts - au demeurant louables - s'inscrivent-ils dans une tentative de sauver la réforme liturgique ? Il faudrait alors aller plus loin : sacraliser ce rite et le purifier de son œcuménisme, y définir la messe en conformité au Concile de Trente⁷ ; reprendre des prières d'Offertoire significatives du sacrifice propitiatoire. Ne serait-ce pas renoncer à l'intention-même de la Réforme ?

La Providence pourvoira à cette nécessaire restauration du culte divin, l'Histoire nous l'apprendra. Monseigneur Lefebvre, avec grande lucidité dès la fin des années soixante-dix, entrevoyait la liberté complète rendue à la messe tridentine : « *Je vous assure, que ce serait, pour l'Eglise, une chose extraordinaire parce que c'est la Tradition qui reprendrait le dessus, dans l'Eglise. On n'a pas le droit de manquer une chance comme celle-là... Cela changerait immédiatement et énormément toute la situation des fidèles et de l'Eglise ; ce serait considérable, on ne peut pas considérer cela comme négligeable, en pensant à toutes les âmes qui se sauveront* »⁸.

1 Cf. *Comment notre monde a cessé d'être chrétien* - Guillaume Cuchet - Le Seuil - 2018

2 Cf. PQR 137- décembre 2017 - page 9 et 10, sur la révolution de 1968. https://www.fsspx.be/sites/sspx/files/pqr131_4trim_2017.pdf

3 *Lettre des cinq évêques de la province de Poitiers* - 10 avril 2017

4 Appel « rite extraordinaire » par Benoît XVI en 2007 pour le distinguer du *Nouvel Ordo* appelé « rite ordinaire ». Selon le *Dictionnaire Encyclopédique Larousse* (édition 1963) « Ordinaire » signifie ce dont on se sert habituellement et aussi, ce qui est banal et médiocre.

5 *Lettre du Cardinal Arinze, Préfet de la Congrégation pour le Culte Divin, 17 octobre 2006 aux Evêques* - <https://fsspx.news/fr/news-events/news/un-document-capital-la-lettre-du-cardinal-arinze-sur-la-translation-du-pro-multis>

6 *Motu proprio « Summorum pontificum » du Pape Benoît XVI, le 7 juillet 2007*

7 *L'article 7 de l'Institutio generalis, en tête du Nouvel Ordo, laisse une définition équivoque de la messe, une définition de compromis.*

8 *Aux séminaristes, le 19 janvier 1979. Déjà les effets du Nouvel Ordo étaient douloureusement constatés.*

Le synode sur l'Amazonie ouvre la porte à l'ordination d'hommes mariés

Le synode sur l'Amazonie a pris fin le 27 octobre 2019, et a remis son document final au pape François qui s'en inspirera pour rédiger son exhortation post-synodale. Dans son discours de clôture, François a fait savoir qu'il voulait publier cette exhortation avant la fin de l'année 2019, tout en annonçant que le prochain synode serait vraisemblablement consacré à la synodalité... Le 30 octobre, le vaticaniste Sandro Magister, analysant soigneusement les éléments contenus dans le discours final du pape, a indiqué les points qui risquent fort de se trouver dans l'exhortation post-synodale.



Le Pape François présidant le synode entouré des cardinaux Baldisseri et Hummes

Les ministères féminins

Tout d'abord, la question des ministères auxquels les femmes pourraient avoir accès. La commission d'experts que François avait créée en 2016 n'a abouti à aucun accord, c'est pourquoi le pape a déclaré aux pères synodaux qu'il la relancerait avec de nouveaux experts nommés par lui, sous l'égide de la Congrégation pour la doctrine de la foi. Il en a fait la promesse, terminant sur ces mots : « Je relève le gant qu'on a lancé là-bas (de la part des femmes consultées au synode) : "nous voulons être écoutées". Je relève le gant ! » – Promesse qui a suscité des applaudissements dans l'assistance, selon le bulletin d'information quotidien du Vatican.

En réalité le synode ne s'est guère prononcé sur la question des ministères féminins. Le n°103 du document final se contente de signaler : « au cours des multiples consultations réalisées dans la région amazonienne, le diaconat permanent pour les femmes a été demandé », et « ce thème a aussi été très présent au synode ». Et les pères synodaux de souhaiter : « Nous voudrions donc partager nos expériences et nos réflexions avec la commission (des experts) et nous attendons ses résultats ».

Malgré cette rédaction prudente, le n°103 a obtenu 30 votes contre et 14 abstentions, soit un quart des votants. Mais, remarque très justement Sandro Magister, « les partisans du diaconat – et au-delà, du sacerdoce – féminin ont quand même considéré que c'était un succès. Il leur suffisait, pour le moment, qu'un "processus" soit mis en branle. Et c'est précisément ce qu'ils ont obtenu, avec l'appui immédiat et explicite du pape François. »

Le « rite amazonien »

Sur la question d'un « rite amazonien » – dont le culte idolâtrique rendu à la Pachamama au cours du synode a donné un exemple scandaleux –, le n°119 du document final souhaitait qu'une commission locale nommée par les évêques d'Amazonie soit chargée « d'enrichir (la liturgie) avec la manière dont les peuples amazoniens prennent soin de leur territoire et entrent en relation avec leurs fleuves (sic) ».

Mais le pape a déclaré qu'il confierait cette réforme à la Congrégation pour le culte divin, assuré que ses membres sauront « faire les propositions nécessaires réclamées par l'inculturation ». A Rome, dans le dos du pape, quelques conservateurs souhaitent à ce « rite amazonien » le sort qu'ont connu les statuettes de la Pachamama, et ils formulent leur vœu à voix basse par une brève onomatopée : « plouf ! »

Concernant la proposition de nouveaux organes de direction et de coordination de l'Église en Amazonie, François s'est prononcé favorablement dans son discours final, ajoutant même vouloir créer une section amazonienne au Vatican : « C'est une contribution notamment par rapport à l'organisation de la Curie romaine. Il me semble qu'il faut le faire, et je parlerai au cardinal Turkson (préfet du Dicastère pour le service du développement humain intégral, créé par François en 2016. NDLR)

sur la manière de le faire: ouvrir une section amazonienne au sein de (son) dicastère ».

L'ordination d'hommes mariés

Sur la question brûlante de l'ordination d'hommes mariés, le pape n'a pas fait de déclaration directe dans son discours final, se contentant de deux sous-entendus très appuyés. D'une part, aux journalistes qu'il avertit : « le danger pourrait être qu'ils s'attardent [...] sur les petites choses disciplinaires qui ont leur transcendance mais qui ne feraient pas le bien que ce synode doit faire » ; d'autre part, aux « élites catholiques » qu'il fustige comme à son habitude : « ces groupes sélectifs qui ne voudraient voir du synode que ce qui a été décidé au niveau intra-ecclésial ou sur autre chose, en rejetant le corps même du synode que sont les diagnostics que nous avons faits. »

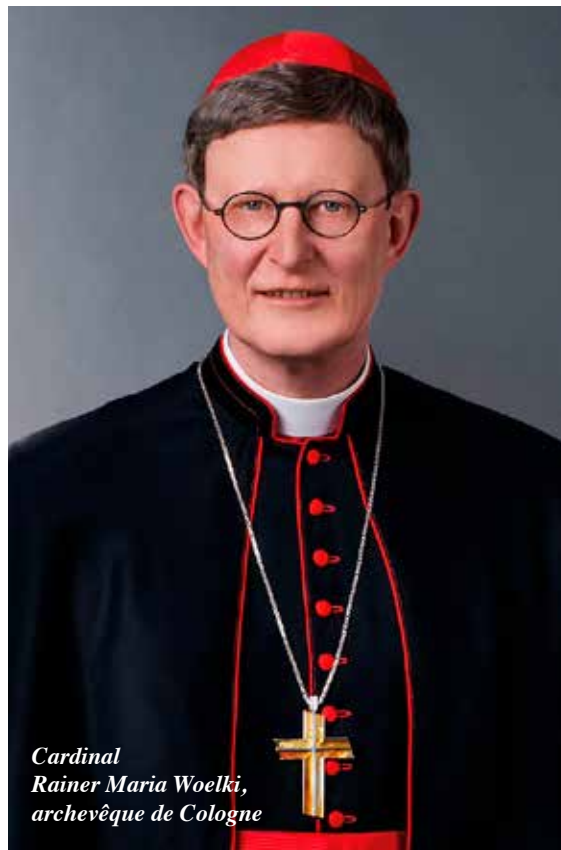
Sandro Magister commente : « La "petite chose", le "point intra-ecclésial" auquel le pape François fait allusion, c'est justement l'ordination au sacerdoce de ces fameux « viri probati », présentée comme suit au n°111 du document final : "Nous proposons que l'autorité compétente définisse les critères et les dispositions – dans le cadre de *Lumen gentium* 26 – pour ordonner au sacerdoce des hommes idoines et reconnus par la communauté, qui ont un diaconat permanent fécond et qui recevront une formation adaptée au presbytérat, qui peuvent avoir une famille légitimement constituée et stable, pour soutenir la vie des communautés chrétiennes à travers la prédication de la Parole et la célébration des sacrements dans les zones les plus éloignées de la région amazonienne". »

Là aussi, malgré une rédaction alambiquée et restrictive, le n°111 du document final a failli ne pas avoir la majorité des deux tiers nécessaire. Sur 181 votants, avec un quorum fixé à 121 votes, il a obtenu 128 *placet*, 51 *non placet* et 11 abstentions.

A la fin de ce n°111, il faut noter la phrase suivante, comme une indication en passant : « à ce sujet (l'ordination d'hommes mariés), certains se sont prononcés pour une approche universelle sur ce thème », – universelle, c'est-à-dire non strictement amazonienne. Sandro Magister a beau jeu de rappeler que « ce synode a été précisément imaginé et organisé avec un objectif principal : « ouvrir à l'ordination des "viri probati" en Amazonie, pour ensuite étendre cette nouveauté à toute l'Eglise. Exactement comme cela s'était passé avec le double synode sur la famille, qui avait pour but de libéraliser la communion aux divorcés remariés. A cette époque également, le pape François avait lancé des piques contre ceux qui se fixaient sur cette "petite chose" au lieu d'admirer la beauté de l'ensemble. Mais en

attendant, il a fait sauter, à l'aide d'une petite note de bas de page dans l'exhortation post-synodale *Amoris lætitia*, la grandeur bimillénaire du commandement "ce que Dieu a uni, que l'homme ne le sépare pas" (Mt 19, 6). »

Le 27 octobre, dans la lettre mensuelle « *Res Novæ* », l'abbé Claude Barthe parle de la « lucarne des diacres permanents » : « lucarne fort astucieuse par laquelle va pouvoir passer l'ordination des prêtres mariés, sans en avoir trop l'air. (...) Ainsi donc, on pourra désormais ordonner prêtres ces presque-prêtres que sont les diacres mariés. Et pour accéder au sacerdoce, les candidats mariés pourront d'abord être ordonnés diacres "permanents". L'étape du diaconat étant au reste une obligation disciplinaire rigoureuse. Du coup, la mesure "libératrice" n'aura aucun mal à devenir universelle. On devine que les évêques de nos régions, aussi pauvres en prêtres que l'Amazonie, à Langres, à Rodez, à Auch, ne vont pas tarder à demander à pouvoir ordonner prêtres leurs diacres permanents. »



Cardinal
Rainer Maria Woelki,
archevêque de Cologne

Ainsi on affirmera l'admirable doctrine catholique sur le célibat sacerdotal, et en même temps on se montera « miséricordieusement » attentif aux besoins pastoraux de tous ceux qui ne peuvent assister à la messe, faute de prêtres. C'est ce qui a déjà été fait pour l'admission à la communion des divorcés remariés ou des conjoints protestants. C'est la « pastorale de la chatière » : la porte doctrinale est close, mais on aménage une petite



Messe à la basilique saint Pierre durant le synode sur l'Amazonie

ouverture pastorale, en bas (de page), pour laisser passer le chat. Comme l'écrivait DICI, en juin 2018, « Nul doute que le cardinal Marx, Raminagrobis crossé et mitré, "arbitre expert sur tous les cas", ne passe par la chatière pastorale, en laissant la porte doctrinale close. »

De l'Amazonie à la Germanie

Déjà se manifestent les revendications des vicaires généraux de dix diocèses d'Allemagne, où commencera un « chemin synodal » dans la droite ligne du synode qui vient de s'achever. Ces dix diocèses sont ceux de Berlin, Essen, Hambourg, Hildesheim, Limbourg, Magdebourg, Münster, Osnabrück, Spire et Trèves. Leurs vicaires généraux ont publié le 5 novembre une lettre ouverte où ils réclament une Eglise « dans laquelle la pluralité et la diversité sont souhaitées et autorisées », car seule une Eglise ouverte et diverse a la possibilité de « rester effectivement présente » dans la société.

Au cours des deux ans que durera le « chemin synodal » qui débute le 1er décembre, la conférence épiscopale allemande œuvrera étroitement avec le ZdK, (Zentralkomitee der deutschen Katholiken) mouvement qui soutient ouvertement la fin du célibat sacerdotal, l'ordination des femmes et la bénédiction des couples de même sexe dans les églises.

Notant que de tels changements peuvent être douloureux, les vicaires généraux ont déclaré espérer que le « chemin synodal » engendrera « un dialogue honnête et ouvert, caractérisé par la confiance et le respect mutuels ainsi que par la volonté de compréhension mutuelle ». C'est pourquoi ils n'hésitent pas à demander à la conférence des évêques et au ZdK de « s'abstenir d'insinuations

et même d'accusations de manque d'orthodoxie (sic) ». Ils affirment qu'une confiance dans « l'esprit de Dieu » aiderait les participants à prendre des « mesures raisonnables » pour renouveler l'Eglise, – une Eglise plurielle et diverse, à leur image et à leur ressemblance. On comprend la crainte exprimée, à la fin de l'été, par le cardinal Rainer Woelki de Cologne – bien isolé au sein de la conférence épiscopale –, au sujet d'un « schisme au sein de l'Eglise en Allemagne » et de la naissance d'une « Eglise nationale allemande ».

Le 4 novembre était lancée une pétition en ligne qui a réuni en quatre jours plus de 2000 signatures. Intitulée « Amazonien auch bei uns ! » (l'Amazonie aussi chez nous !), elle a pour auteur un prêtre autrichien, ancien professeur de théologie pastorale à l'Université de Vienne, Paul Zulehner, qui réclame et l'ordination d'hommes mariés et le diaconat féminin. C'est pourquoi il n'emploie pas le terme « viri probati » mais celui de « personæ probatæ », incluant hommes et femmes.

Cette pétition est adressée au pape et aux responsables ecclésiastiques du monde germanophone, s'inspirant des propositions faites lors du synode pour l'Amazonie que Paul Zulehner considère comme un événement historique pour l'Eglise : « il donnera un élan à nos Eglises locales, si ce kairos (moment favorable) est utilisé maintenant », selon lui. – Le Rhin a pollué l'Amazone qui revient à sa source idéologique rhénane. Le Tibre sera-t-il protégé de cette pollution ? Il faudrait une digue doctrinale et morale !

(Sources : cath.ch/Settimo Cielo/Katholisch.de/Res Novæ – trad. à partir de diakonos – FSSPX. Actualités - 27/11/2019)



Père Paul Zulehner, ancien professeur de théologie pastorale à l'Université de Vienne

À quoi sert le Synode des Évêques ?

Paul VI créa le Synode des Évêques en 1965, comme un organisme permanent se concrétisant par des assemblées successives convoquées par le pape. Il est le fruit le plus significatif de la collégialité, l'un des thèmes majeurs de Vatican II, fort difficile à strictement définir. Les détracteurs de la collégialité y virent, à l'époque, l'introduction dans la constitution de l'Église, d'une sorte de parlementarisme épiscopal venant affaiblir le charisme pétrinien. C'était raisonner selon des schémas doctrinaux trop traditionnels. Paul VI, instituant le Synode, avait d'ailleurs pris la précaution de le faire de son propre mouvement de Pontife, motu proprio, et de le cantonner à un rôle consultatif.

Abbé Claude Barthe



Une institution nouvelle

En réalité, le Synode venait plus se superposer à la constitution de l'Église qu'il ne la modifiait directement. Il avait cette particularité de ne ressembler en rien aux conciles, synodes et assemblées d'évêques classiques, qui réunissaient tous les évêques de l'univers, ou tous ceux d'un pays, d'une partie du monde, d'une province. Lui, regroupait dans ses assemblées des représentants élus des Conférences nationales, de religieux élus par l'Union des supérieurs généraux, auxquels s'ajoutaient des membres nommés par le pape et les chefs des dicastères de la Curie. Il était donc censé représenter l'épiscopat de l'univers de manière inédite. Ayant donné lieu, à ce jour, à 28 assemblées ordinaires, extraordinaires ou spéciales en 53 ans, soit à plus d'une assemblée chaque deux ans, il a pris toutes les apparences d'un concile permanent, ou plus exactement du Concile tendant à devenir permanent.

Car le Synode n'a rien d'un concile classique, tranchant des points doctrinaux ou réglant des questions disciplinaires – ce qu'il n'aurait au reste pas compétence de faire dans la mesure où il n'est ni un concile général, ni un concile particulier, et qu'en

outre il a seulement vocation consultative – mais il se calque sur le caractère atypique qu'a voulu se donner Vatican II en se plaçant volontairement, comme l'on sait, en matière doctrinale, en deçà du registre définitif et, en matière disciplinaire, sur un mode d'aggiornamento. Ce qui n'a pas empêché les conséquences, tant doctrinales que disciplinaires, d'être au moins aussi considérables que celles du concile de Trente. En un sens et pour des fruits tout différents. Le Synode, avec ses assemblées s'achevant par un texte de synthèse, repris ensuite par une exhortation apostolique censée en interpréter les travaux – a perpétué ce mode de gestion conciliaire de l'Église.

Un but : le consensus

À l'image de ce qui se passe dans les sociétés modernes, ses assemblées régulières entrent dans le jeu d'élaboration d'un consensus, lequel, pour l'Église, se superpose à la traditionnelle obéissance de la foi, ciment de la communion au Christ. Selon que la ligne romaine est conservatrice, le consensus est en faveur du célibat sacerdotal (assemblée de 1971), ou selon qu'elle est libérale,





ABBÉ CLAUDE BARTHE

PRÊTRE, THÉOLOGIE ET VATICANISTE, SPÉCIALISTE DES QUESTIONS LITURGIQUES

il ouvre les sacrements aux époux adultères (assemblées de 2014 et 2015). Le tout obtenu au prix d'interminables travaux faits de déclarations, discussions en groupes linguistiques, votes, *modi*, pour aboutir à une sorte de motion de synthèse finale présentée au pape pour qu'elle donne lieu de sa part à un texte, dont le titre même souligne qu'il n'est qu'exhortatif, vœu pontifical couronnant des vœux épiscopaux. On reste donc – quand bien même la ligne générale se veut traditionnelle, comme lors de l'assemblée de 1980 sur la famille chrétienne suivie de l'exhortation apostolique « *Familiaris consortio* » – dans un registre doctrinal et disciplinaire qui pour le meilleur ou le moins bon jouit d'une autorité simplement incitative. Le tout donnant l'impression d'une Église non plus amarrée sur le roc, mais évoluant tant bien que mal dans les sables mouvants de courants théologiques contraires ou contradictoires.

Ainsi l'institution synodale représente-t-elle à l'état chimiquement pur le processus du post-Concile : si Vatican II, comme événement global, a été une tentative d'adaptation du message de l'Épouse du Christ pour qu'il soit audible aux hommes de ce temps, les assemblées du Synode poursuivent sur cette lancée. Dans ce cadre, les forces conservatrices ont dépensé d'immenses efforts pour contenir cette adaptation (assemblées sur la catéchèse, la vie consacrée, la formation des prêtres, etc.) Elles l'ont fait avec la très grande faiblesse tenant au registre simplement « *pastoral* » sur lequel le Synode opère : ni l'assemblée, ni l'exhortation du pape qui suit n'engagent la foi. Les forces de mouvement ont au contraire bien plus de facilité à prôner l'« *ouverture* » qu'elles désirent (les assemblées

depuis 2013), mais en délivrant un message déjà largement dépassé, tant pour les chrétiens de progrès que pour la société laïque. De toutes parts et de toutes les manières, on assiste à la dilapidation progressive de la vigueur du dépôt.

Dans ce contexte, la dernière assemblée (NDLR : le Synode des jeunes en 2018), non seulement a souvent semblé d'un ennui mortel, mais elle a manifesté, à la manière d'un passage à la limite, l'inadéquation du système synodal à une véritable transmission. À l'intention d'une jeunesse qui a massivement cessé de recevoir une catéchèse et même de croire, de pratiquer, de se conformer à la morale chrétienne, les pasteurs de l'Église se sont contenté de disserter sur le « *dialogue intergénérationnel* » et de protester de leur « *écoute fraternelle* ». Il se peut qu'approche le moment pour des pasteurs décidés de renverser la table.

Source : (Res Novae - L'Homme Nouveau - 17 octobre 2019)



Le traditionalisme catholique : un mouvement prophétique

Ordonné prêtre de la Fraternité Saint Pie X au séminaire d'Ecône le 29 juin 2009, M. l'abbé Pierre-Marie Berthe est archiviste paléographe (2004), docteur en histoire de l'université Paris-Sorbonne (2008) et docteur en droit canonique de l'université de Strasbourg (2018). Il a publié aux Éditions du Cerf sa thèse de doctorat en droit canonique, intitulée « Les dissensions ecclésiales, un défi pour l'Église catholique ».

Abbé Pierre-Marie Berthe

Il y a cinquante ans, le premier dimanche de l'Avent, un nouveau missel était imposé à toute l'Église latine. Présenté comme l'aboutissement du renouveau liturgique voulu par Vatican II, ce rite suscita de vives oppositions, avant même son entrée en vigueur. Le « *Bref examen critique du Nouvel Ordo Missae* » conclut qu'il « s'éloigne, de façon impressionnante, dans l'ensemble comme dans le détail, de la théologie catholique de la sainte messe ». Ce jugement sévère poussa des prêtres et de nombreux fidèles à garder l'ancien missel, sans se laisser intimider par les menaces romaines. Ce choix est à l'origine du « *traditionalisme catholique* ».

Ce mouvement de résistance n'a pas été vain, car il a contraint le législateur suprême à autoriser bon gré mal gré, après des années de refus, la célébration de la messe selon le rite ancien. Mais le « *traditionalisme catholique* » ne s'est pas limité à défendre le passé. Il a ouvert des chemins d'avenir pour affronter les crises et réformer l'Église. En témoignent ces quelques attitudes.

Une saine collaboration entre clercs et laïcs

Après 1969, la messe romaine traditionnelle ne fut plus célébrée que par une poignée de prêtres, mais ceux-ci eurent un rayonnement important, parce qu'ils furent soutenus par de nombreux laïcs. Ces prêtres donnèrent généreusement les sacrements aux fidèles, tandis que ces derniers fournirent à leurs pasteurs une aide dans des domaines variés : acquisition, entretien et administration des lieux de culte, cours de catéchisme et organisation de pèlerinages, publications en faveur de la messe...

Aujourd'hui, alors que d'aucuns jugent urgent de conférer la prêtrise à des hommes mariés et le diaconat à des femmes pour assurer la sanctification des âmes, il importe de montrer que ces réformes périlleuses sont un leurre. Avec l'aide de laïcs dévoués, des prêtres peu nombreux, concentrés sur leurs tâches sacerdotales, peuvent mener un ministère extrêmement fructueux.



Abbé Pierre-Marie Berthe

Communautés et réseaux Les catholiques attachés au rite traditionnel furent obligés de quitter leur paroisse et de trouver refuge dans des chapelles improvisées, parfois très éloignées de leur domicile, où peu à peu se développa une authentique vie « paroissiale ». La croissance des communautés permit de constituer un réseau d'œuvres apostoliques au service de la tradition.

Aujourd'hui, alors que le tissu paroissial s'étirole, les catholiques n'ont d'autre choix que de se regrouper dans des communautés qui ont une base géographique très large, en dépassant l'esprit de clocher, afin de se soutenir dans la foi et de relancer l'évangélisation.

L'oratoire privé de Mgr Lefebvre à Ecône



La nécessité du sacrifice

Les conditions difficiles dans lesquelles la messe « interdite » fut célébrée après 1969 ne freinèrent pas le développement du rite traditionnel. Au contraire, elles le favorisèrent, car elles poussèrent les âmes à l'esprit de sacrifice. C'est l'exemple du Calvaire qui donna aux traditionalistes le zèle et l'intrépidité pour défendre un rite qui tout entier célèbre l'œuvre de la croix.

Face au fossé qui se creuse entre l'Évangile et les slogans du monde, beaucoup estiment aujourd'hui qu'il faut assouplir, voire supprimer, les lois qui coûtent à la nature pour donner une image attrayante de l'Église. Mais un tel projet est voué à l'échec, car la religion qui offre le salut par la croix ne croît que par le sacrifice. Le renouveau de l'Église implique effort et renoncement.

La cohérence entre culte, doctrine et pastorale

Les catholiques qui firent le choix de l'ancien rite furent poussés par des motifs variés qui regardent tout à la fois l'esthétique cultuelle et l'ordonnancement des cérémonies, la rigueur doctrinale des formules et l'objet de la prédication, la fidélité à la tradition et le sens du sacré. Le « *traditionalisme catholique* » intégra dans sa

résistance à la réforme liturgique tous ces éléments qui s'appellent mutuellement.

Aujourd'hui, alors que l'unité de l'Église paraît se fissurer en matière de foi, de culte et de gouvernement, des voix s'élèvent pour dénoncer les maux qui minent l'Église, en offrant une réflexion pertinente sur certains thèmes précis. Mais comme à toute époque de crise, la profondeur du mal exige un remède fort. La cohérence entre dogme, liturgie, spiritualité et morale constitue le principe de toute réforme catholique.

Primauté romaine et tradition catholique

Les catholiques qui conservèrent « *la messe de saint Pie V* » en dépit de sa suppression officielle furent confrontés à un dilemme : comment concilier obéissance au pape et refus de la « *nouvelle messe* » ? À tâtons, ils tentèrent de trouver un chemin adapté à une situation pénible. Tout en reconnaissant la primauté du pape, ils refusèrent d'appliquer certaines réformes romaines.

Dans une situation de crise, il est tentant d'adopter une posture extrême. Entre la soumission aveugle à tous les actes du pape et une opposition systématique à tout ce qui arrive de Rome, une autre voie paraît plus sage : prendre ses distances avec l'autorité, sans jamais rompre avec elle, et refuser ses décisions quand elles s'avèrent trop peu fondées sur la foi et sur la tradition. Un tel recul maintient les âmes dans la paix et dans la communion de l'Église, tout en les préservant de l'erreur.

Si le « *traditionalisme catholique* » a permis au rite ancien de retrouver son droit de cité dans l'Église, il a également exploré des chemins d'avenir pour tenir bon quand « *les temps sont mauvais* ». Avec le recul, au regard de l'évolution du catholicisme et des défis que l'Église doit relever aujourd'hui, ce mouvement fut sans aucun doute prophétique.

Source : « Le saint Florent - décembre 2019 - FSSPX, bulletin du prieuré St. Florent d'Urmatt. »

Paul VI célébrant la messe



L'offertoire à la lumière des rites apostoliques d'Orient

Stéphane Wailliez



La proskomidie (liturgie byzantine)

Dire que la question de l'offertoire a été une des plus controversées dans la récente réforme liturgique latine est presque banal. L'affaire est bien connue : les réformateurs de 1969 reprochaient à l'offertoire romain son caractère de « doublet » — ou son caractère propitiatoire, on ne sait trop, en tout cas son existence comme « doublet » des prières sacrificielles du canon. Parmi tant de références possibles, mentionnons les mémoires de Mgr Bugnini, secrétaire et éminence grise du *Consilium*, l'organe chargé de la concrétisation de la réforme liturgique¹. Jungmann, membre de ce conseil, sur lequel sa figure planait, reprochait aussi à cet offertoire de faire « double emploi » avec le canon². On pourrait encore citer le père Roguet, qui, dans l'édition de 1951 de *La Messe, consacre une section au « problème de l'offertoire »*³. Le R.P. Cabié, étonnement soucieux de l'orthodoxie des rites, y voit des « théologies douteuses »⁴. En fait, il suffit de prendre pratiquement n'importe quel numéro de *La Maison-Dieu*⁵ des années 1950 ou 1960 pour se faire une religion.

Que l'offertoire ait disparu dans le rite de 1969 n'est pas douteux. On n'aperçoit pas, sinon, pourquoi les néo-liturgies auraient crié victoire. Les prières de « préparation des dons » sont d'une autre nature. C'est ce qui explique, pour se limiter à cet exemple, que la « Note sur le problème de l'offertoire » du père Roguet disparaît purement et simplement dans l'édition de 1971 de son ouvrage *La messe, approches du mystère*⁶. L'inexistence d'un offertoire

dans le missel de 1969-1970 est quasiment le seul point sur lequel tombent d'accord partisans et adversaires de ce changement.

Si celui-ci a fait couler des fleuves d'encre, il est un aspect sous lequel il a rarement été abordé de façon systématique : celui de la liturgie comparée. Lorsque cette ligne d'analyse a été adoptée, le parallèle a été généralement fait avec les rites latins non romains. Au mieux, la comparaison presque inévitable a été celle établie avec la grande entrée et la prothèse byzantines⁷.

Pour pertinente qu'elle soit, cette approche nous semble insuffisante. Elle réduit en effet l'Orient à Byzance et ignore largement le rôle des deux sièges apostoliques d'Orient : Alexandrie et Antioche. Pas même une métropole, la cité du Basileus n'était à l'origine qu'une éparchie (évêché)⁸. En conséquence, il ne semble pas mauvais de rappeler que la liturgie de la « Grande Eglise » est un rit second, dérivé de celui d'Antioche après des emprunts aux liturgies d'Asie Mineure (aujourd'hui éteintes) et de Jérusalem. Que ce soit sur le plan ecclésial ou liturgique, ce bref rappel ramène sans doute à de plus justes proportions l'intérêt de la comparaison entre le rit de Rome et celui de Byzance. Il nous a paru plus fructueux de comparer le rite nouveau à l'ensemble des liturgies non latines, en accordant une importance architectonique à celles d'Alexandrie (siège de saint Marc) et d'Antioche (premier siège de saint



Le Padre Pio à l'offertoire

Pierre)⁹. L'apostolicité étant une des marques de l'Église, on aperçoit l'importance de cette approche. Il ne s'agit évidemment pas de faire passer la forme actuelle de ces rites comme inchangée depuis l'époque apostolique. L'identité dont il est question est de celles qu'on maintient par une *croissance organique*. Qui plus est, toutes les liturgies d'Orient dérivent de celles de ces deux sièges apostoliques : du rit alexandrin (prototype du rit copte) dérive celui d'Éthiopie ; du rit antiochien (prototype du rit syriaque occidental) proviennent tous les autres rites orientaux, de façon directe ou indirecte¹⁰. En nous limitant à Antioche et Alexandrie, nous espérons prendre la question à la racine. Des études ultérieures permettront d'étendre la comparaison aux dimensions universelles contenues ici *in germine*. Il importe en effet de saisir la conformité d'un rit donné avec l'ensemble des autres, afin de s'assurer du respect du « *quod semper quod ubique quod ab omnibus* ». La liturgie étant une icône de la foi, l'usage de la célèbre formule de saint Vincent de Lérins dans le domaine du culte ne semble pas illégitime.

Il revient à l'abbé Franck Quoëx le mérite d'avoir appelé à une telle ligne d'analyse systématique pour ce qui est de la question de l'offertoire. Au colloque du CIEL de 1999, il appelait de ses vœux une « *étude comparée de ces diverses liturgies — étude qui est encore à entreprendre et serait d'une grande utilité pour une meilleure intelligence de la théologie de l'offertoire* »¹¹. La méthode pourrait évidemment être étendue à d'autres parties de la messe mais nous espérons que cette modeste étude apportera un début de réponse à ce juste souhait¹².

Cette approche semble d'autant plus prometteuse que, dans le débat sur la réforme, les comparaisons avec les liturgies orientales n'ont pas manqué pour justifier tantôt l'*aggiornamento*, tantôt son rejet. Ainsi, les auteurs du *Bref Examen critique* consacraient une page à ce qu'ils estimaient être une opposition entre les rites orientaux et celui qui venait de naître. Ils donnaient ensuite en note des éléments de confirmation pour le rit byzantin.

Dans l'autre sens, il suffit d'ouvrir un numéro de *La Maison-Dieu* de cette époque pour y trouver des légitimations de la réforme sur la base des rites orientaux. Ou encore, dom Oury, tentant de justifier la prière eucharistique n. II, souligne que « *la liturgie éthiopienne s'en sert toujours* »¹³. Quant à la IV^e prière eucharistique, « *c'est la tradition orientale qui se rend familière à l'Église latine ; elle doit beaucoup en effet aux anaphores de la liturgie antiochienne* »¹⁴. De façon générale, poursuit le bénédictin, « *avant de rien affirmer en matière de liturgie, il est de bonne méthode de consulter la pratique des Églises qui ont une foi intègre en l'eucharistie et n'ont jamais subi l'influence de la Réforme protestante* ». Dom Oury vise évidemment les « *Églises d'Orient, dont la foi en l'eucharistie est entière* »¹⁵. C'est avec plaisir que nous relevons cette invitation.

Liturgie alexandrine : une messe sans offertoire ?

La liturgie alexandrine catholique ne comporte pas d'offertoire. A aucun moment entre la fin de l'Évangile et le début de l'anaphore on ne trouve de procession des dons, ni le célébrant ne présente à Dieu la matière du sacrifice. Une telle caractéristique dans la liturgie d'un siège apostolique ne peut manquer de frapper. Est-ce à dire que l'offertoire est un élément non essentiel de la célébration eucharistique¹⁶ ? Les néo-liturgies semblent confortés dans la volonté qu'ils avaient eue un moment de supprimer carrément les prières d'offertoire¹⁷.

A vrai dire, lorsque l'on considère la question de l'offertoire dans les liturgies orientales, il faut aussi examiner ce qu'on appelle la prothèse, ou proscomidie. Il s'agit d'une préparation des dons, effectuée par le prêtre et le diacre au début de la divine liturgie¹⁸. Dom Parsch, peu partisan de l'offertoire romain, le met pourtant en parallèle avec les prothèses orientales¹⁹. De même Jungmann : « *Comme la liturgie romaine a son offertoire avec la prière conclusive super oblata, ainsi d'autres liturgies ont leur prothèse [...] largement développée* »²⁰. Voyons ce qu'il en est dans le rit alexandrin. Nous nous proposons de décrire d'abord les rites dans leurs différentes parties, pour les commenter ensuite. Notons déjà que, à l'instar du missel romain de 1969, le rit copte possède, à défaut d'offertoire, une préparation des dons. Cette analogie structurelle entre les deux liturgies devrait permettre de dégager des lignes de convergence. Après être monté à l'autel et avoir procédé à un lavabo, le célébrant prend l'hostie, la couche dans sa paume, l'élève à la hauteur du menton et prie : « *Seigneur, rendez notre sacrifice agréable à vos yeux et daignez l'agréer comme satisfaction pour nos péchés et pour les négligences de votre peuple, afin qu'il soit sanctifié par les dons du Saint-Esprit,*

*évocation du sacrifice : une simple " présentation des dons " n'appelle pas d'offrande pour quelqu'un. On retrouve presque mot pour mot le " pro quibus tibi offerimus, vel qui tibi offerunt » du canon romain. Ainsi, cette présentation copte des dons est d'une autre nature que celle du rit paulin. L'une préfigure déjà le sacrifice rédempteur, l'autre se limite à être une *nuda praesentatio*, sans aucune vision de la finalité des dons. Remarquons enfin que les *Memento* accompagnent toujours le sacrifice, dans toutes les liturgies. Le célébrant rappelle à Dieu certains fidèles et le supplie de leur appliquer les mérites du sacrifice.*

La surprise des contempteurs des prolepses et « doublets » doit atteindre son comble à la vue de l'épiclese à Dieu le Fils. Comment le prêtre peut-il donner à ce point dans la « surenchère consécrationnaire » alors que les lectures n'ont même pas encore commencé ? La constatation devrait conduire les partisans de la cartésianisation liturgique à revoir leur mode de procéder hypothético-déductiviste pour laisser les faits les instruire par induction : par la place de cette épiclese dans la liturgie d'un siège apostolique apparaît l'importance et la force de l'anticipation du sacrifice dans la liturgie. Les Coptes donnent d'ailleurs à ce formulaire le nom de « *prière eucharistique* ». Le fait se passe de commentaire.

A vrai dire, le début de la divine liturgie copte, que nous avons traité par préterition, est très parlant à cet égard. Après s'être signé et avoir récité les prières de préparation correspondant aux prières au bas de l'autel, le prêtre, s'inclinant profondément, récite l'oraison suivante : « [...] *Rendez-moi digne [...] de vous offrir ce sacrifice. Faites qu'il vous soit agréable. Acceptez-le comme satisfaction pour nos péchés et pour les négligences de votre peuple, afin qu'il soit sanctifié par les dons du Saint-Esprit, en Jésus-Christ Notre Seigneur, par*

qui vous revient tout honneur [...] ». Pour se faire une idée de la situation, il faudrait se représenter un prêtre latin récitant cette prière juste après être monté à l'autel...

On est frappé de la triple occurrence du membre de phrase²³ : « *ce sacrifice que nous vous offrons comme satisfaction pour nos péchés et pour les négligences de votre peuple, afin qu'il soit sanctifié par les dons du Saint-Esprit, en Jésus-Christ Notre Seigneur* ». Suivi de l'ample doxologie dont il s'accompagne, il rythme ce début de célébration et exprime puissamment l'essence du saint sacrifice. La triple répétition est sans doute une allusion à la Sainte Trinité mais on peut aussi y voir une nouvelle forme d'insistance puisque, dans la culture classique, la trilogie était la perfection de l'action. Or il faut garder à l'esprit qu'Alexandrie était une ville toute tournée vers la Méditerranée et très hellénisée. Nous voyons donc dans cette triple prière du début de la liturgie copte une affirmation solennelle de la finalité des saints mystères. En d'autres termes, dès le début du drame, « *le décor est planté* ». L'absence d'offertoire et la présence, au contraire, d'une « *préparation des dons* » ne présente avec le missel de Paul VI que des analogies de forme extérieure. Imagine-t-on les néo-liturgues acceptant les cérémonies que nous venons de décrire ?

Liturgie antiochienne : les sacrifices de Melchisédech et d'Aaron

Où se trouve l'offertoire syriaque ? La question est délicate puisqu'elle divise même les spécialistes. Le P. Sélis le situe au même endroit que ses homologues latin, arménien, byzantin etc. mais on ne trouve à cet endroit ni procession ni présentation ni offrande des dons. Aurions-nous affaire à une autre liturgie sans offertoire ? Tâchons d'en juger : « *L'anaphore commence par une prière de paix [...]. Le célébrant se prosterne devant l'autel et récite une prière d'humilité [...]. S'étant relevé, le célébrant relève le grand voile qui couvre les offrandes, l'agite trois fois au-dessus de celles-ci et récite une prière d'offertoire. Les éventails sont agités. Ces trois prières, doublées de trois gestes, correspondent à l'offertoire* »²⁵. On n'y trouve pourtant aucun texte exprimant l'offrande des saints dons. Toutefois, pendant la troisième oraison, justement dite « du voile », le prêtre qualifie le Christ de « *roc dur qui se fendit* » cependant que le diacre chante : « *regardons cette sainte offrande qui est devant nous et qui s'offre, hostie vivante, à Dieu le Père par les mains du prêtre vénérable* ». Etant donné ce que l'on sait du rapport entre les rubriques et les formulaires²⁶, on ne peut échapper au lien entre les saintes espèces et la mort du Christ, au moment de laquelle les rochers se fendirent. Comme, en outre, un des rôles du diacre est d'attirer l'attention du peuple sur l'action du prêtre, on voit qu'on tient ici une bonne partie de



Offertoire de la messe (rite de saint Pie V)

la théologie de la messe. Enfin, on aura remarqué que ce rite se trouve dans l'anaphore. A strictement parler, elle n'a pas encore commencé puisqu'on n'en est pas encore au *Sursum corda* mais le fait est précisément parlant, d'autant plus si on le met en relation avec l'usage du temps présent dans le formulaire du diacre. Puisque, comme dans le cas du rit copte, l'offrande des dons ne se fait pas juste avant l'anaphore, nous voudrions remonter dans le cours de la cérémonie pour examiner l'endroit où a lieu cette cérémonie mais aussi pour voir jusqu'où va « l'anticipation du sacrifice ».

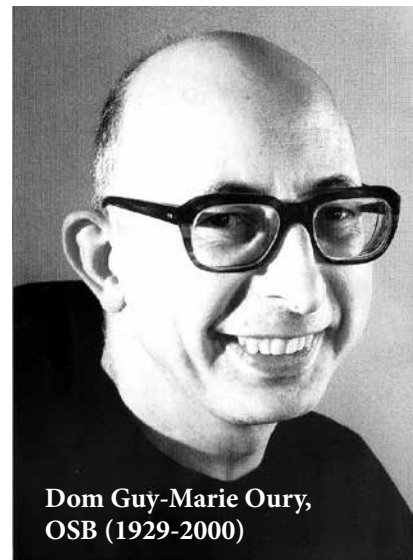
Après l'évangile, le chœur chante une hymne, variable suivant les fêtes. Une des plus courantes est la suivante : « [...] *Voici dressée la table de vie sur laquelle seront posés le pain de vie et le calice rempli du sang qui jaillit de la poitrine du Seigneur pour la rémission des péchés* ». Ainsi est donné le signal de la fin de la liturgie des catéchumènes. Celle des fidèles commence par un *introït*²⁷. « *Cette prière comprend trois parties : le proœmium [...], la prière propitiatoire et le corps de l'introït* »²⁸. Vu leur longueur, nous en donnerons des extraits. *Proœmium* : « *Au pain de vie issu de Marie [...], qui fut cloué sur le bois de la Croix pour notre rédemption [...], sont dus louanges, honneurs, puissance, en ce moment où se célèbre cette eucharistie [...]* » Ici encore, il est sans doute inutile d'épiloguer sur le caractère présent du sacrifice eucharistique, où le « *pain issu de Marie* » est identifié au Rédempteur sur la Croix. Pendant que le prêtre remplit l'encensoir, le ministre dit : « *Devant le Dieu miséricordieux, devant son autel purificateur, devant ces célestes et divins mystères, de l'encens est versé par les mains du prêtre* ». L'encens possède une symbolique très riche, à laquelle le rit syriaque s'est beaucoup attaché. Entre autres choses, il exprime la sanctification d'une chose, la distinguant de ce qui est profane. Il symbolise aussi l'oblation puisque *thus* vient du grec *thusia* : le sacrifice. L'Ancien Testament dit souvent que les sacrifices agréés par Dieu montent vers lui in *odorem suavitatis*. Cette idée est encore exprimée dans l'introït proprement dit, qui suit : « *Pain céleste, [...] en vous mangeant ont retrouvé la vie ceux qui étaient morts en mangeant du fruit défendu ; vin généreux nouvellement pressé sur le sommet du Golgotha, les nations et les peuples en ont bu et ont recouvré la vie [...]* Vous vous êtes offert en sacrifice pour la rédemption du genre humain. A vous [...] nous recourons par le parfum de cet encens répandu devant votre majesté [...]. Oui, acceptez le parfum de cet encens, Dieu miséricordieux [...] ».

Avant le début de l'anaphore, que nous avons examinée, le prêtre fait encore un lavabo, en disant : « *Lavez, Seigneur, l'immonde impureté de mon âme [...], que je puisse vous offrir un sacrifice vivant qui plaise à votre divinité et soit une icône de votre glorieux sacrifice pour nous...* » Puis, s'inclinant

profondément, il récite à voix basse cette prière : « *Trinité Sainte, [...] agréez de mes mains pécheresses ce sacrifice que j'offre sur l'autel parlant supra-céleste. [...] Souvenez-vous favorablement de [...] tous les défunts qui se sont endormis dans votre espérance et surtout de tous les vivants et défunts pour qui est offert ce sacrifice.* » Placé avant l'anaphore, ce formulaire aurait peu de chances de plaire aux réformateurs de 1969. Pour parler en termes de liturgie latine, il unit un « *Suscipe Sancta Trinitas* » et un double « *Memento* ». On sait d'ailleurs, en ce qui concerne les défunts, que « *l'Eglise a voulu que l'on priât pour eux chaque fois qu'on offrirait le saint sacrifice. [...] Saint Chrysostome et saint Augustin nous assurent que cet usage vient des apôtres* »²⁹. Il s'agit, comme pour les vivants, de leur appliquer les fruits du sacrifice. Celui-ci est donc nécessairement présent en quelque manière à ce stade de la cérémonie.

Puisque nous avons choisi d'examiner la messe antiochienne dans le sens antichronologique, voyons de quelle façon elle commence. Après avoir fait le signe de la croix et récité le psaume *Miserere* (Ps 50), le prêtre s'incline vers les fidèles et leur demande de prier pour lui : « *Mes frères bien-aimés, priez pour moi pour l'amour de Dieu, afin que le Christ daigne accepter mon sacrifice.* » Puis il monte à l'autel et fait le « sacrifice de Melchisédech », qui est souvent qualifié de « préparation des dons ». Il s'agit de la prothèse syriaque. « *Comme un agneau, commence le prêtre, il a été mené à l'abattoir...* » (Is 53, 7). Ensuite, faisant un signe de croix sur la patène avec l'hostie, il poursuit : « *Premier-né du Père, acceptez ce premier-né des mains de votre humble serviteur...* » Il redépose l'hostie et verse le vin et un peu d'eau dans le calice en citant saint Jean : « *Un des soldats lui perça le côté d'un coup de lance et aussitôt il en sortit du sang et de l'eau, salut du monde entier* » (Jn 19, 34, extrapolé). Baisant l'autel, il redescend les marches, se signe et prie les bras étendus : « *Dieu pacifique, père des humbles et clément, vous qui êtes ami des hommes, rendez-nous dignes de vous offrir ce sacrifice...* »

Après l'hymne *Btare okh*, *Moran* et deux autres prières, le célébrant va revêtir les ornements complets. A ce dernier détail on se rend compte qu'en dépit de son caractère public, la cérémonie de la prothèse ne fait pas pleinement partie de la messe mais en constitue plutôt l'antichambre. Pourtant, ce rite est plein d'expressions sacrificielles qui sont à proprement parler du domaine de l'offertoire ou



Dom Guy-Marie Oury,
OSB (1929-2000)



Josef Andreas Jungmann,
sj (1889-1975)

de l'anaphore. Pour ne prendre qu'un formulaire, le « *Mes frères bien-aimés, priez pour moi...* » est presque identique à l'*Orate Fratres* latin, dont on sait que les auteurs de la nouvelle liturgie ont voulu le supprimer. Situé immédiatement après l'offertoire romain, il était accusé des mêmes défauts³⁰. Acceptant de justesse, sur l'insistance du pape, de conserver cette prière, les réformateurs décidèrent d'en dénaturer systématiquement les traductions³¹. Vaut ici le schéma que donne Mgr Bugnini à propos de la traduction des deux prières de « présentation » : « *La phrase proposée demeura, étant entendu qu'on pouvait pallier ces difficultés par les traductions* »³². On appréciera l'euphémisme.

S'il était légitime de chercher à supprimer l'*Orate Fratres*, coupable d'exprimer le sacrifice trop tôt, à combien plus forte raison son homologue antiochien, qui se situe dans l'antichambre de la célébration. A moins qu'on ne soit fondé à examiner les choses dans l'autre sens. Ceci ne devrait-il pas conduire à une révision de la phobie anti-prolepse que l'on a vue à l'œuvre en 1965-1969 ? L'argument de l'apostolicité des rites et des sièges ne semble pas manquer de pertinence. Si les néo-liturgies avaient eu pour l'Orient la vénération qu'ils professaient avoir et qu'ils eussent fait quelque cas de la Tradition apostolique, ils se seraient sans doute arrêtés à ce genre de réflexions. Revêtu des ornements complets, le prêtre offre le « *sacrifice d'Aaron* ». Ce rite, qui constitue le début de la messe proprement dite, est souvent appelé « *offertoire* ». Après une prière de pénitence, le prêtre dit : « *Nous faisons mémoire de Notre Seigneur et Dieu, le Sauveur Jésus-Christ, et de toute son économie salvifique pour nous [...] Nous faisons mémoire de la présente eucharistie, d'Adam, d'Eve, de la sainte mère de Dieu, des prophètes, des apôtres [...]. Nous faisons également mémoire [...]*

de tous les fidèles défunts [...] et de quiconque est en communion avec nous [...] et tout particulièrement de N., pour qui est offert aujourd'hui ce sacrifice ».

Cette longue prière n'est rien d'autre qu'une anamnèse suivie d'un « *Memento* » des morts et des vivants. Il est frappant de constater comme « *la présente eucharistie* » est mise en rapport avec toute l'économie du Salut³³. L'anamnèse, dans toutes les liturgies, suit immédiatement la consécration. Elle exprime de façon on ne peut plus étroite le lien entre la messe et l'économie du Salut puisqu'elle fait « *mémoire des mystères de Jésus-Christ en offrant le sacrifice* »³⁴. Quant aux « *Memento* », nous en avons vu le lien avec le sacrifice rédempteur. Le célébrant poursuit : « *Dieu, vous qui vous êtes offert vous-même comme hostie/victime de sacrifice et à qui est offert ce sacrifice, recevez de mes mains pécheresses ces saints dons pour N.* » Il dit cette invocation trois fois³⁵ et, après avoir recouvert les dons, procède au grand encensement.

La signification sacrificielle de l'encens est à nouveau soulignée par la liturgie antiochienne. Bénissant l'aromate, le célébrant le fait « *à la louange et en l'honneur de la Sainte Trinité, à qui des parfums sont versés par mes mains pécheresses [...] en ce moment où nous offrons cette eucharistie* ». Les trois encensements qui suivent ne sont pas en reste : « *[...] Nous offrons devant vous cet encens à l'exemple du prêtre Aaron qui vous offrit un encens pur et écarta la morbidité du peuple d'Israël* » et : « *Nous vous en conjurons, Seigneur Dieu, agréez cet encens d'agréable odeur que vous offre notre débilité à cause de nos péchés...* »

N'en déplaise aux adversaires des « *répétitions inutiles* », le caractère présent de l'eucharistie ne cesse d'être affirmé dans cette liturgie des catéchumènes. Sur le plan théologique, nous avons vu plus haut (note 22) que la finalité ultime de la messe est le sacrifice de louange à la Sainte Trinité. La voici exprimée à travers la figure de l'encens, cependant qu'une fois de plus « *ce moment où nous offrons cette eucharistie* » est mis en rapport avec les sacrifices de l'Ancienne Alliance, préfigurant celui du Christ³⁶. On comprend dès lors que l'encens soit bien plus qu'un parfum et que Dieu soit conjuré de l'agréer pour nos péchés. Ces paroles ont une telle sonorité anaphorale que, quoiqu'on n'en soit pas encore à l'épître, on a peine à ne pas écrire : « *la messe est dite* ». Bien plus, on mesure ici la distance d'avec le nouveau rit d'Occident. Dom Oury et d'autres ont vanté le caractère supposément syriaque de la « *prière eucharistique* » n° IV. S'il s'agissait pour le deuxième siège de Pierre de montrer sa vénération pour le premier, pourquoi n'être pas allé chercher son inspiration dans les éléments que nous avons vus ?

Liturgie syriaque



A la lumière de l'examen des textes et rubriques, on aperçoit le lien très étroit qui existe dans les liturgies alexandrine, antiochienne et romaine entre la préparation et l'offrande des dons d'une part et la prière eucharistique d'autre part. Nous nous limitons à une perspective synchronique mais une étude historique de ces prières permettrait de mettre en lumière le caractère quasi génétique de ce lien. En tout cas, on ne peut s'interdire de poser quatre constatations :

- Les rites de ces trois sièges apostoliques se refusent à une « *nuda presentatio* » des dons qui ne considérerait pas leur finalité sacrificielle.
- On cherche en vain une procession des fidèles, censée exprimer « de façon vivante » la participation du peuple³⁷.
- Ce bref examen critique nous fait voir que l'anticipation de l'idée d'oblation ne connaît d'autres limites que celles de la cérémonie elle-même. Encore se rencontre-t-elle jusque dans son « antichambre ». C'est dire la puissance de cette tendance. Elle est l'affirmation on ne peut plus claire de ce que toute la messe est un sacrifice³⁸.
- Par comparaison, le degré d'anticipation et d'expression du caractère propitiatoire contenu dans l'offertoire romain fait presque pâle figure. On se demande dès lors sur quoi reposent les arguments des réformateurs qui prétendaient à sa suppression. Pour justifier son archéologisme, Mgr Bugnini est allé jusqu'à dire que cette réforme de l'offrande des dons était nécessaire afin de « *ne pas [...] diminuer la valeur de la seule véritable offrande du Christ immolé, exprimée dans le canon* »³⁹. De la part du principal artisan de la messe définie par « l'article 7 », c'est un argument qui ne manque pas de duplicité. On connaît d'ailleurs ce genre d'appels à ne pas banaliser l'holocauste.

Les deux liturgies apostoliques orientales auraient-elles, elles aussi, laissé « *diminuer* » de façon dramatique « *la valeur de la seule véritable offrande du Christ* » ? Aurait-elles donné depuis plus d'un millénaire droit de cité à des doublets d'une « *théologie douteuse* », mettant les fidèles en danger d'accomplir des actes d'idolâtrie ? Nous croyions que ce navrant accident n'était arrivé qu'au rit romain. Or voici que l'Esprit Saint a délaissé pendant plus de mille ans les trois sièges apostoliques d'Antioche, Alexandrie et Rome. Il ne reste sans doute plus qu'à s'attaquer à la réforme des rituels copte et syriaque.

Le concept de temps dans la messe

Le fait que l'évocation du sacrifice, de sa nature et de ses effets puisse être avancée jusqu'au tout début de la cérémonie peut s'expliquer à notre



Liturgie alexandrine (copte)

avis autrement que par l'affirmation suivant laquelle la liturgie ignore l'avant et l'après⁴⁰. Nous croyons qu'une analyse plus conceptuelle fournit de meilleurs résultats. Le sacrifice propitiatoire est ce qui constitue l'essence de la messe. Ce qui fait la dignité singulière des prières eucharistiques, c'est qu'elles en sont le lieu spécifique. Il n'y a rien de surprenant à ce que des parties secondaires d'un tout en annoncent ou en expriment la partie essentielle. Ce phénomène⁴¹ repose sur la question de la relation entre les parties essentielles et les parties intégrantes⁴². La messe est appelée « *le saint sacrifice* ». Cette appellation s'applique à toute la cérémonie, aussi bien aux prières au bas de l'autel ou au dernier évangile qu'au canon. Or, comme l'explique Aristote, dans une action complexe on donne souvent aux différentes parties le nom du tout, à cause précisément de leur ordination au tout et à la cause finale du tout⁴⁴. Ainsi, on appellera « *mariage* » l'ensemble de la journée concernée parce que toutes ses parties tirent leur raison d'être de l'union matrimoniale réalisée dans l'échange des consentements. C'est en vertu de cette vision finaliste que, dans certaines langues, on parle dès le début de la journée du « *marié* » et de la « *mariée* ». N'est-ce pas exactement ce que nous voyons ici⁴⁵ ? N'est-ce pas ce qui explique que l'évocation du sacrifice puisse se faire dès les prières de préparation ? On ne voit guère en effet pourquoi cette anticipation ne pourrait pas remonter au-delà de la place attribuée à l'offertoire romain.

Dès lors, il ne semble pas que la liturgie ignore l'avant et l'après. Cette position serait recevable si les rites de la messe exprimaient avant leur lieu propre divers éléments ne touchant pas à l'essence de cette même messe. On pourrait dire alors que la liturgie, exprimant n'importe laquelle de ses composantes à n'importe quel moment, n'accorde aucune considération au temps. Or, pour ne prendre que cet exemple, lorsque le prêtre copte, à la fin des prières de préparation, prie Dieu d'agréer



le sacrifice pour les péchés du peuple, l'élément de la célébration qu'il exprime avant son lieu propre n'est pas un détail de l'action liturgique. Il fait déjà référence à un élément qui constitue l'essence de l'ensemble de l'action sacrée. D'autre part, on ne peut nier que l'action essentielle de la messe se déroule dans l'anaphore, c'est-à-dire qu'elle ait un lieu propre dans la cérémonie. Certes, l'ensemble de la messe en porte le nom et même, par participation, certains attributs mais cela n'enlève rien à l'existence de ce lieu (temps) propre. Il y a donc bien à notre avis anticipation mais elle ne doit évidemment pas s'entendre uniquement sur le plan « technique » de la ligne du temps de la cérémonie. Elle doit s'envisager radicalement dans le sens de la participation⁴⁶ des parties intégrantes à la cause finale de l'ensemble, telle que définie par la partie essentielle.

D'ailleurs, le fait même que les divers aspects d'une cérémonie aient leurs lieux (temps) propres implique un avant et un après, un soir et un matin, une gradation. Ainsi, il existe une progression évidente entre l'*avant-messe* et la messe des fidèles : on ne donnait pas aux catéchumènes la nourriture des adultes et, même actuellement, cette pédagogie reste appliquée aux fidèles. *A contrario*, on ne voit pas de partie faite de lectures, de préparations... après la consécration. Le terme d'*avant-messe* a toute sa validité, au sens, si l'on ose dire de « l'*avant de la messe* »⁴⁷. Qui plus est, cette partie connaît elle-même une gradation (prières au bas de l'autel tout au début ; l'épître précédant l'évangile, etc.).

A l'encontre de ce raisonnement qui affirme l'existence d'un avant et d'un après dans la liturgie, on a souvent invoqué l'épiclese qui, alors que la consécration est déjà accomplie, supplie l'Esprit Saint de transformer le pain au corps du Christ et le vin en son sang⁴⁸. Au total, les notions de postériorité et d'antériorité seraient irrelevantes

dans les cérémonies du culte. L'argument nous semble peu puissant pour deux raisons. La première est que cela n'infirmait pas l'existence d'un temps en liturgie. On parlerait sans doute de « postériorisation ». Il se fait simplement que ce phénomène ne se rencontre précisément à notre connaissance que dans l'épiclese post-consécratoire⁴⁹, alors que les anticipations sont multiples et ce dans tous les rites. La deuxième, qui est un corollaire, est que l'épiclese est tellement proche de la consécration qu'on peut la considérer facilement comme une insistance visant à demander au Paraclet de ratifier l'acte essentiel de la messe. Etant donné que la Tradition attribue au Saint-Esprit toute œuvre de sanctification et toute opération sacramentelle, le cardinal Bessarion précise que c'est une façon d'associer la troisième personne de la Sainte Trinité aux deux autres dans l'acte essentiel du sacrifice, la forme textuelle narrative de la consécration ne le permettant pas. La quasi-absence d'exemples de postériorisation nous paraît conforter notre analyse. Si la gradation entre la messe des catéchumènes et celle des fidèles signifie qu'il n'y a pas de mouvement du plus essentiel vers le moins essentiel, on observe le même phénomène dans la façon dont sont traités les saints dons. On les considère par certains aspects comme déjà consacrés avant le début de la prière eucharistique mais il n'y a pas de retour en arrière en ce sens qu'ils ne sont pas traités comme non consacrés après la « *narratio* ». Au contraire, dans le rit latin, les marques d'adoration sont multipliées après la consécration et ces gestes ont leurs équivalents dans les liturgies orientales⁵⁰.

La gradation de la liturgie du moins essentiel vers le plus essentiel est donc bien confirmée, étant entendu qu'en plusieurs occasions des éléments exprimant l'essence de l'action se trouvent également hors de leur lieu propre, dans celui des choses moins essentielles. En termes moins abstraits, le sacrifice propitiatoire, essence de la messe, est présent de façon propre à la consécration et dans la deuxième partie du canon mais, par moments, il est déjà évoqué avant cela, dans les parties non proprement sacrificielles de la cérémonie. Si l'on souhaite conclure en termes de nouveau plus conceptuels, on pourrait dire que ce qui s'applique à l'essentiel est aussi donné (à certains moments) par participation aux parties secondaires qui contribuent à la réalisation de la cause finale de l'ensemble. Nous pensons que cette analyse rend compte à la fois du fait, capital, que ce sont uniquement des éléments essentiels de la messe qui se trouvent « *dupliqués* » hors de leur lieu propre et du fait que l'action liturgique a nécessairement « *quo ad nos* », êtres de chair et de sang, une dimension temporelle, un avant et un après.

« *Semper, ubique, ab omnibus* »

Un examen des offertoires et prothèses des autres rites orientaux — rites tous dérivés des deux que nous venons de présenter — ne ferait que confirmer nos conclusions⁵¹. Dans son allocution à la plenaria de la Sacrée Congrégation pour le culte divin du 21 septembre 2001, Jean-Paul II reconnaissait que « *dans le missel romain dit de saint Pie V comme dans plusieurs liturgies orientales figurent de très belles prières par lesquelles le prêtre exprime son plus profond sentiment d'humilité et de respect en présence des saints mystères ; elles révèlent la substance même de toute liturgie* ». Rien n'interdit évidemment d'étendre à de nombreux autres points ces comparaisons concernant les apologies. Ce qui est ici flagrant, c'est la façon dont ces propos autorisés laissent hors jeu le rite de Paul VI⁵². Quelle que soit l'intention du pontife, tout laisse en effet penser que « *la substance même de toute liturgie* » dont il parle n'est pas exprimée dans le nouveau missel. Cette allocution constitue un encouragement à étendre à d'autres rites et à poursuivre sur d'autres points les recherches que nous avons esquissées⁵³. On retrouve en effet avec intérêt la « *preuve par le Commonitorium* » que nous évoquions au début de ces lignes.

Pour refermer ces réflexions sur le rite rénové, disons qu'on y relève un grave défaut du sens de la cause finale dans le cas de l'offertoire. Les nouvelles prières s'appellent « *praeparatio donorum* »⁵⁴. Or toute préparation se fait en vue d'une fin. En supprimant l'« *anticipation* » du sacrifice rédempteur, la nouvelle liturgie a aussi supprimé le principe de compréhension de l'offertoire⁵⁵. Les nouvelles prières n'évoquent plus que la communion⁵⁶. Or, outre le fait que l'essence de la messe est le sacrifice propitiatoire et non la

communion, cette dernière ne se comprend que comme participation à la victime du sacrifice. « *Felix qui potuit rerum cognoscere causas* ». Il semble que la querelle de l'offertoire ne soit pas encore terminée.

(Source : *Catholica* n° 77, automne 2003, p. 78-95)

1. A. Bugnini, *La Riforma liturgica*, Rome, Edizioni Liturgiche-Centro Liturgico Vincenziano, Rome, 2e éd. 1997.
2. J.-A. Jungmann, s.j., *Missarum Solemnia : eine genetische Erklärung der römischen Messe*, Herder, 1948. Dans la version française : Aubier, Paris, 1952, t. II, p. 378.
3. On y trouve des propos du type : « [ces formules], relativement récentes, se contentent de démarquer assez servilement les prières du canon » (p. 62).
4. In « *Le nouvel Ordo Missae* », *La Maison-Dieu*, n. 100, p. 28.
5. *Revue du Centre de Pastorale liturgique et point de ralliement de bien des réformateurs du Consilium*.
6. Plus récemment et venant d'une figure de moindre envergure, citons Mgr Raffin, dans *L'Homme Nouveau* du 3 février 2002 : « N'en déplaise aux partisans de la liturgie tridentine, je suis heureux de la disparition des prières d'« offertoire » ». Les guillemets sont significatifs.
7. L'abbé Barthe a allié les deux dans un article paru dans *Catholica* de décembre 1993 : « Faut-il reconstruire l'offertoire ? »
8. Pour la façon dont Constantinople s'est auto-attribué successivement tous les degrés hiérarchiques de dignité jusqu'au patriarcat, le synoptique donné par Jager est bon, quoique l'ouvrage soit ancien : *Histoire de Photius*, Louvain, Fonteyn, introduction.
9. On peut presque dire qu'Antioche a adopté le rit eucharistique de Jérusalem. Le caractère apostolique de la liturgie syriaque antiochienne n'est cependant pas remis en cause puisque la liturgie de la Ville Sainte est dite « de saint Jacques ». Si elle ne remonte pas à l'apôtre lui-même pour ses moindres détails, elle en fut au moins inspirée. Nous trouvons certaines de ses prières employées déjà au commencement du IIe siècle » (Mgr Khouri-Sarkis, *Petit Manuel de la messe syrienne*, Paris, Mission syrienne, 1935).
10. Faut-il rappeler que les rites orientaux ne sont pas « orthodoxes » mais tout simplement orthodoxes, c'est-à-dire appartenant pleinement à l'Eglise catholique ? Les communautés



Présentation du vin (rite de Paul VI)



La prothèse en liturgie byzantine

ecclésiales séparées s'en servent aussi mais c'est une autre question. Comme, les schismes aidant, de légères différences sont parfois apparues, nous prenons les versions catholiques de ces rites.

11. F. Quoëx, « Remarques historiques et doctrinales sur l'offertoire romain », in *Aspects historiques et théologiques du missel romain*, Actes du 5ème congrès du CIEL, Versailles, 1999.
12. Nous ne pouvons donner ici qu'une description partielle des formulaires et des rubriques et nos commentaires, soumis à des impératifs d'espace, seront davantage des amorces de réflexion que des analyses. De plus, nous ne pourrions faire qu'une présentation synchronique des rites concernés, alors qu'on sait l'importance de la perspective historique en liturgie.
13. G. Oury, o.s.b., *La Messe, de saint Pie V à Paul VI*, Solesmes, éd. 1975, p. 97.
14. *Idem*, p. 98.
15. *Idem*.
16. Dans son art.cit., C. Barthe disait : « La présence de l'offertoire "sacrificiel" dans la plupart des liturgies suffirait à prouver qu'il est un élément notable de la *lex orandi* » (p. 29). (C'est nous qui soulignons). Cette analyse serait-elle plus prudente ?
17. Voir par exemple Niels Krogh Rasmussen, o.p., « La Présentation du pain et du vin », in *La Maison-Dieu*, n. 100, p. 52 : « Dans la messe normative présentée [...] le 24 octobre 1967, le *Consilium* avait proposé que les formules accompagnant la *depositio donorum* ne soient pas obligatoires mais seulement *pro opportunitate dicendae*. »
18. Cette différence avec la messe romaine provient de l'époque où, en Orient, les fidèles apportaient leurs dons au *skuophylakion* avant la divine liturgie. On pourrait nous reprocher de latiniser en cherchant des offertoires en Orient mais il s'agit dans les deux cas du rite issu de la procession des fidèles où le prêtre offre immédiatement leurs dons, matière du sacrifice à venir. L'étude historique confirme cette identité.
19. *La Sainte Messe*, Bruges, Beyaert, 1938, p. 162.
20. « Le canon romain et les autres formes de la grande prière eucharistique », in *La Maison-Dieu*, n. 87, p. 67.
21. On sait que la louange à la Sainte Trinité est la finalité ultime de la messe. On voit comme les Coptes le saisissent dès le début de la célébration, l'embrassant ainsi tout entière dès le début.
22. Le texte copte est malaisé à rendre en français. On pourrait lui trouver l'équivalent latin : « *ex quo fiant* ».
23. Triple puisque ces paroles sont dites encore deux fois par la suite, comme nous l'avons exposé plus haut suivant notre approche anti-chronologique.
24. C'est ainsi que le *Petit Manuel de la messe syrienne*, publié par ordre de Sa Béatitude Mgr Ignace-Ephrem II Rahmani, patriarche d'Antioche des Syriens le place dans le rite appelé « sacrifice d'Aaron » (cf. *infra*), tandis que le P. Sélis, le place entre l'évangile et l'anaphore (cf. *Les Syriens orthodoxes et catholiques*, Turnhout, Brépols, 1988, p. 186).
25. C. Sélis, *op. cit.*, p. 186.
26. Cf. par exemple les explications de F. Quoëx in art.cit. p. 101.
27. Ce terme n'a pas le même sens chez les Syriens et chez les Latins. Il s'agit, si l'on veut, d'une introduction.
28. Mgr Khouri-Sarkis, *op.cit.*, p. 25.
29. P. Lebrun, *Explication littérale, historique et dogmatique des prières et cérémonies de la messe*, Avignon-Paris, 1843, tome 1, p. 455.
30. *Frisant le blasphème*, le P. Cabié le qualifiait même de « véritable verrue » (LMD, n. 100, p. 30).
31. Mgr Bugnini explique dans son chapitre *Traduzioni comment la Sacrée Congrégation pour le Culte divin préparait elle-même les traductions dans sept grandes langues*. Or, comme il le précise lui-même, on y note une « dilution » systématique. D'autre part, depuis le fameux « 7 mars 1965 », l'usage du vernaculaire était autorisé pour une partie de la messe et Paul VI, en avance d'une phase dialectique sur son propre programme officiel, avait même proclamé la mort du latin, noble ci-devant. On savait donc que les traductions seraient bientôt quasi les seuls textes employés dans la pratique. Ainsi, le travail de « remodelage » mené par la Sacrée Congrégation était une atteinte directe au culte. On notera en conséquence combien est irrecevable l'argument qui prétend que la décadence liturgique est imputable aux seuls « abus ». On peut difficilement imaginer plus autorisé que ces aveux du secrétaire du *Consilium*. Ils confirment que la récente réforme liturgique est sur bien des points un processus dialectique qui forme un tout, « *cujus participatio in idipsum* » (Ps 121, 3). En reprochant au chanoine Rose, lors du dernier congrès du CIEL, de critiquer des traductions officielles, le R.P. Gy ne prouvait pas grand-chose. Le fait que des cardinaux (dont deux préfets de la Sacrée Congrégation pour la Doctrine de la foi) aient pu, sans encourir de condamnation, soit exprimer soit approuver des critiques doctrinales profondes contre le nouveau rite semble bien démontrer que celui-ci n'engage pas le magistère ordinaire universel.
32. « *La frase proposta restò, potendosi provvedere alle difficoltà su accennate con le traduzioni* », A. Bugnini, *op.cit.*, p. 376.

33. A cet égard, le P. Roguet explique fort bien comment la commémoration ne porte pas que sur le passé (in *op.cit.*, pp. 149-159).
34. P. Lebrun, *op.cit.*, p. 430.
35. C'est-à-dire que le mot « sacrifice » est prononcé six fois. On voit ce que donnerait ici la suppression des répétitions.
36. Souvenons-nous que, dans le rit romain, ils sont évoqués dans le canon.
37. Certes cette absence de procession est le fruit d'une évolution historique, sur laquelle nous ne pouvons nous étendre ici. La concordance (non organisée) d'évolutions identiques dans des rites très divers ne doit-elle pas conduire précisément à considérer l'action providentielle du Saint Esprit dans son Eglise ?
38. Les moines de Cluny reculaient encore les frontières du possible dans ce domaine puisque le blé destiné à la confection des hosties était planté dans un champ spécial. La pâte était pétrie par trois prêtres et trois diacres revêtus d'aubes. Ils avaient auparavant récité les laudes, les psaumes de la pénitence et les litanies des saints. La préparation du vin de messe n'exigeait pas moins de soins : une vigne était réservée à ce vin et la vendange était souvent faite par des ministres sacrés, avec des instruments en or. Remarquons l'"anticipation au carré" des changements de substance puisqu'il ne s'agit même pas encore de pain ni de vin.
39. "Per non [...] sminuire il valore dell'unica vera offerta di Cristo immolato, espressa nel canone", A. Bugnini, *op. cit.*, p. 376.
40. Voir, par exemple, A.-M. Roguet, *o.p.*, *La Messe, Cerf*, 1951, pp. 62-63 ou C. Barthe, "Faut-il reconstruire l'offertoire ?" in *Catholica*, n. 41, 1993.
41. Les linguistes et les rhétoriciens en auront vu l'étroite parenté

avec la figure de la synecdoque.

42. Comme le dit très à propos F. Quoëx, citant A. Barrois : "il est de l'essence du sacrifice de n'être pas un être simple mais un complexe unifié par l'unité même de sa fin" (*art. cit.*, p. 121).
43. De même chez les Arméniens et les Chaldéens, respectivement "Sourp Badarak" et "Qurbana". Chez les Ethiopiens : "Kedassé", i.e. "consécration".
44. In *Physiques*, l. III, ch. 3.
45. Le rit latin parle dès le début d'hostie (victime), les Syriaques de "premier-né" et les Byzantins d'agneau.
46. Au sens non pas seulement courant mais aussi quasi platonicien et augustinien du terme.
47. On pourrait multiplier les exemples dans tous les rites qui montrent cette progression dans la liturgie. La place fait ici défaut.
48. Du moins l'épiclese de consécration placée après la narratio institutionis et comprenant une invocation explicite au Saint-Esprit. On a en effet trop tendance à perdre de vue la variété des types d'épicleses.
49. Du moins dans la messe.
50. Un simple exemple : lorsque le prêtre arménien donne sa bénédiction entre la consécration et la communion, il le fait de trois quarts pour ne pas tourner le dos au Saint Sacrement.
51. Jungmann, *s.j.*, peu favorable à l'offertoire codifié par saint Pie V, reconnaissait pourtant que « au moment où se préparent les dons du pain et du vin sur lesquels la prière eucharistique doit être dite, des concepts de la langue sacrificielle apparaissent aussi et cela se comprend. [...] D'autres liturgies ont leur prothèse [...] largement développée », LMD, n. 87, p. 67.
52. D'autant que, dans une catholicité actuellement latine à 90 %, Jean-Paul II s'adresse au dicastère chargé du « seul rit en vigueur dans l'Eglise latine » et absolument incompétent pour le rit « tridentin » comme pour ceux d'Orient.
53. Pour ce qui est de l'offertoire, le tableau serait complet si l'on y ajoutait une étude des rites latins non romains. On se rapportera en particulier avec profit à F. Quoëx, *art.cit.*; dom Tirot, *o.s.b.*, *Histoire des prières d'offertoire dans la liturgie romaine*, Edizioni liturgiche - Centro liturgico Vincenziano, Rome 1985.
54. *Institutio generalis Missalis romani, editio typica tertia*, 2000, p. 31.
55. Paul VI avait perçu ce problème puisqu'il nota en marge d'un projet que les prières à lui soumises « non hanno alcuna intenzionalità oblativa se si tolgono [...] "quem tibi offerimus" e "quod tibi offerimus". Non sono, senza di essi, formule dell'offertorio" [n'ont pas d'intentionnalité oblativa si on retire [...] "quem/quod tibi offerimus". Sans cela, ce ne sont pas des formules de l'offertoire] (in A. Bugnini, *op.cit.* p. 375). Pour l'importance de la causa causarum comme principe de compréhension d'une chose, cf. saint Thomas, *Somme théologique*, I q. 5, art. 2 et 5, et I-II, q. 1, art. 2.
56. « Ex quo nobis fiet panis vitae/potus spiritualis ». Cette exclusivité du repas est sans doute favens haeresi en tant qu'elle induit à la négation pratique du canon 1er de la XXIIe session de Trente : « Si quis dixerit in missa [...] quod offerri non sit aliud quam nobis Christum ad manducandum dari, anathema sit ».



Cardinal Basilius Bessarion (1403-1472)

Retraite avec Saint Jean – La sainte Église

P. Jean-Dominique o.p.



La Sainte Cène par Sebastiano Ricci

L'Église est catholique

De tels trésors de vie pouvaient-ils se réduire aux limites du Cénacle ? Le cœur de Jésus, large comme le monde, allait-il les réserver à quelques initiés ? On se doute bien que non. C'est pourquoi, tout en considérant la beauté et la sainteté de l'Église, Notre Seigneur élargissait son regard jusqu'aux confins de la terre et jusqu'à la fin des temps. Il invitait tous les hommes à y pénétrer. Ce feu est fait pour enflammer toute la terre, cette lumière doit remplir toute l'histoire, l'Église doit conquérir tous les peuples, elle est catholique, ce qui veut dire universelle. C'est pourquoi « *comme vous m'avez envoyé dans le monde, je les ai aussi envoyés dans le monde* » (v. 18). L'unité de l'Église dans la vérité immuable et la sainteté manifestent la présence de Dieu afin que, par elles, « *le monde croie que vous m'avez envoyé* » (v. 21, 23). C'est pourquoi l'Église est essentiellement conquérante. Elle n'est pas seulement épouse (unité) et vierge (sainteté), elle est aussi une mère assez féconde pour enfanter toutes les nations et toutes les époques à la vérité révélée (catholicité).

L'Église est apostolique

Une dernière note caractéristique de l'Église apparaît dans la prière sacerdotale du Christ, c'est son

apostolicité. Car si l'Église est une épouse vierge et mère, elle est aussi fidèle. Le Corps mystique du Christ apparaît ici, en effet, comme une longue chaîne, comme une transmission ininterrompue de Vérité et de Vie, à la manière des anciennes généalogies. Le sommet de cette série est le Père éternel lui-même qui donne à son Fils la gloire, l'autorité (v. 2) et ses premiers disciples (v. 6). Puis le Christ transmet à ses Apôtres la parole du Père et la grâce surnaturelle. Notre-Seigneur avait déjà exprimé cette continuité lorsqu'il affirmait aux Juifs, « *je ne dis rien de moi-même* » (Jn 14, 10). Ici, il est encore plus clair : « *car les paroles que vous m'avez données, je leur ai données ; et ils les ont reçues* » (v. 8), et ils sont restés fidèlement attachés à la vérité car « *je les conservais dans votre nom* » (v. 12). Ce qui signifie que l'Église des Apôtres est vraiment celle voulue par Dieu parce qu'ils ont tout reçu du Christ.

Or les Apôtres eux-mêmes ont reçu pour transmettre. Après eux, c'est une foule immense, un royaume saint qui s'attachera à Notre-Seigneur. La Prière sacerdotale s'élargit donc à « *ceux qui, par leur prédication, croiront en moi* » (v. 20). Ainsi, la foi, les rites et les lois de l'Église dérivent dans leur substance de l'enseignement des Apôtres. C'est pourquoi l'Église est essentiellement une tradition qui, de génération en génération, reçoit et

transmet la même vérité. Et ce principe est tellement fort que saint Paul plaçait son enseignement apostolique au-dessus de tous les dons mystiques et des anges même : « *Quand bien même un ange du Seigneur viendrait enseigner le contraire de ce que je vous ai dit, qu'il soit anathème* » (Ga 1, 8).

On voit donc que l'apostolicité de l'Église ne consiste pas seulement dans une succession juridique ininterrompue depuis les Apôtres, mais surtout dans la fidélité à la vérité révélée et immuable. Cette succession dans la hiérarchie est un critère de vérité précisément parce que chacun est censé transmettre l'enseignement de ses prédécesseurs, sans transformation ni innovation. En conséquence, la condition pour appartenir à l'Église du Christ qui est l'Église catholique et romaine, est la fidélité à la foi des Apôtres et à la Tradition. C'est à ce prix, c'est grâce à cette humble docilité que l'Église garde son caractère surnaturel.

C'est donc bien l'Église catholique dans toute sa beauté qui apparaît dans la prière sacerdotale de Notre-Seigneur. Néanmoins, en priant ainsi à haute voix, Jésus manifestait à ses auditeurs non seulement les traits de caractères de son Église, mais encore la largeur de son cœur. Il dévoilait à ses Apôtres son grand amour. À chaque verset, en effet, sa tendresse et sa sollicitude pour « les siens » prenaient un accent nouveau, pour culminer dans la finale : « *Je leur ai fait connaître votre nom, et je le leur ferai connaître, afin que l'amour dont vous m'avez aimé soit en eux, et que je sois moi aussi en eux* » (v. 26). En définitive, après avoir été envisagée comme le Corps mystique du Christ (c. 13), l'Église apparaît ici comme son Épouse bien aimée. Et c'est à ce titre qu'elle est l'objet de tant de soins et de délicatesse. C'est aussi la raison profonde des quatre notes qui caractérisent l'Église de Jésus-Christ. Celle-ci est une comme une épouse unique, elle est sainte de par sa virginité parfaite, elle est catholique en raison de sa fécondité universelle, elle est apostolique parce qu'elle est fidèle.

C'est cette même Église que saint Jean vit dans sa grande vision de l'île de Patmos : « *une Jérusalem nouvelle, parée comme une nouvelle mariée parée pour son époux* » (Ap 21, 2). Et c'est pour elle que Jésus allait boire le calice amer de sa Passion : « *Le Christ a aimé l'Église et s'est livré lui-même pour elle, afin de la sanctifier, après l'avoir purifiée dans l'eau baptismale, avec la parole, pour la faire paraître devant lui, cette Église, glorieuse, sans tache, sans ride ni rien de semblable, mais sainte et immaculée* » (Ep 5, 25-27). Telle fut la grande intention du Christ à l'heure où il allait inaugurer son sacrifice.



Saint Jean l'Évangéliste à Patmos par Jérôme Bosch (1450-1516)

Je crois à la résurrection de la chair

« Une grande partie des maux qui affligent l'Eglise provient de l'ignorance de sa doctrine et de ses lois. Cette doctrine et ces lois, les ennemis de l'Eglise la condamnent en blasphémant ce qu'ils ignorent, et beaucoup de ses fils, les connaissent mal, vivent comme s'ils ne l'étaient pas » (Lettre du pape saint Pie X, le 18 octobre 1912)



Le Jugement dernier par Jacob Jordaens

Que nous enseigne le onzième article : La résurrection de la chair ?

Le onzième article du Credo nous enseigne que tous les hommes ressusciteront, chaque âme reprenant le corps qu'elle avait en cette vie.

Comment se fera la résurrection des morts ?

La résurrection des morts se fera par la vertu de Dieu tout-puissant à qui rien n'est impossible.

Quand arrivera la résurrection des morts ?

La résurrection de tous les morts arrivera à la fin du Inonde et ensuite aura lieu le jugement général.

Pourquoi Dieu veut-il la résurrection des corps ?

Dieu veut la résurrection des corps afin que l'âme, ayant fait le bien et le mal quand elle était unie au corps, soit encore avec lui pour la récompense ou le châtement.

Les hommes ressusciteront-ils tous de la même manière ?

Non, il y aura une très grande différence entre les corps des élus et les corps des damnés ; car, seuls, les corps des élus auront à la ressemblance de Jésus-Christ ressuscité, les propriétés des corps glorieux.

Quelles sont ces propriétés qui orneront les corps des élus ?

Les propriétés qui orneront les corps glorieux des élus sont :

- l'impassibilité, par laquelle ils ne pourront plus être sujets aux maux ni aux douleurs d'aucune sorte, ni au besoin de nourriture, de repos ou de quoi que ce soit ;
- la clarté, par laquelle, ils resplendiront comme autant de soleils et d'étoiles ;
- l'agilité, par laquelle ils pourront se transporter en un moment et sans fatigue d'un lieu à un autre et de la terre au ciel ;
- la subtilité, par laquelle, sans obstacle, ils pourront traverser tous les corps, comme fit Jésus-Christ ressuscité.

Comment seront les corps des damnés ?

Les corps des damnés seront privés des propriétés glorieuses des corps des bienheureux et porteront la marque horrible de leur éternelle réprobation.

Mgr Lefebvre : « *La messe catholique a été, est encore et sera toujours le grand programme sacerdotal, le grand programme de la vie chrétienne* »

Mgr Marcel Lefebvre



Mgr Lefebvre à Lille le 29 août 1976

Le saint sacrifice de la messe manifeste pour le prêtre les étapes qu'il doit franchir pour parvenir à la sainteté. Une âme qui monte vers Dieu commence par la vie purgative, poursuit par la vie illuminative, pour en arriver à la vie unitive. Ce sont les étapes que les auteurs spirituels donnent pour la transformation de nos âmes afin d'arriver à l'union à Dieu. Eh bien la messe exprime parfaitement ces trois étapes.

La première partie de la messe est la messe des catéchumènes. C'est la messe de ceux qui se purifient pour se détacher des choses de ce monde afin que Dieu puisse agréer leur prière. Elle représente la vie purgative.

Puis on arrive au sommet du saint sacrifice de la messe au moment de la consécration. Cette partie correspond à la vie illuminative. Nous contemplons Dieu dans la sainte Eucharistie. Jésus est là, présent dans nos mains, avec son Corps, son Sang, son Âme, sa Divinité, dans sa gloire, entouré de tous les saints et de tous les saints anges du Ciel. Il est là dans les mains du prêtre en vertu des paroles prononcées par celui-ci. Cette présence de Notre-Seigneur sur l'autel est l'objet d'une véritable contemplation de la part du prêtre. Puis la messe continue et on arrive à l'union à Jésus dans la sainte communion. Cette dernière partie de la messe correspond à la vie unitive. Elle aboutit à une vie

d'amour, d'union, d'attachement, de dévouement total à Notre-Seigneur. Le prêtre alors n'a plus qu'un désir, ne plus s'appartenir, être tout à Notre-Seigneur, être son apôtre aussi parfait que possible afin de donner Jésus aux âmes. Voilà ce qu'exprime la sainte messe et ce qu'elle réalise. Ainsi la messe dessine la trame de la vie du prêtre.

La messe catholique a été, est encore et sera toujours le grand programme sacerdotal, le grand programme de la vie chrétienne. Modifier cette messe, c'est modifier aussi l'idéal sacerdotal et l'idéal catholique. En effet, cette sainte messe est avant tout la continuation de la croix de Jésus. Le voile du Temple s'est déchiré parce que Jésus est mort sur la croix. L'Ancien Testament disparaissait pour faire place au Nouveau Testament. Est-ce que tout était changé ? Oui et non. Sans doute, tous les rites de l'ancienne Loi et une certaine conception de la Loi de Dieu étaient changés, mais l'essentiel de la Loi de l'Ancien Testament se transformait dans une vision vivante de la Loi d'amour.

Qu'est-ce que le Décalogue, sinon aimer Dieu et aimer son prochain ? C'est Notre Seigneur Jésus-Christ lui-même qui nous l'a dit (Mt 22, 40). Et cette Loi d'amour désormais n'est plus seulement inscrite sur des pierres. Elle est inscrite dans le sacrifice de Notre Seigneur Jésus-Christ. Il est la Loi d'amour et il la manifeste sur sa croix. Quelle

plus belle manifestation de cette Loi d'amour, de charité, Notre-Seigneur pouvait-il donner, que de mourir sur la croix pour la gloire de son Père et pour le salut des âmes ?

C'est donc cette Loi d'amour que Jésus nous prêche sur la croix et qu'il nous prêche tous les jours durant le saint sacrifice de la messe. Cette Loi d'amour a été mise dans vos cœurs, mes bien chers amis, dans vos âmes, par la grâce du baptême. La grâce du baptême, en effet, vous a transformés et vous a unis profondément à Notre Seigneur Jésus-Christ pour réaliser sa Loi d'amour, sa Loi de charité.

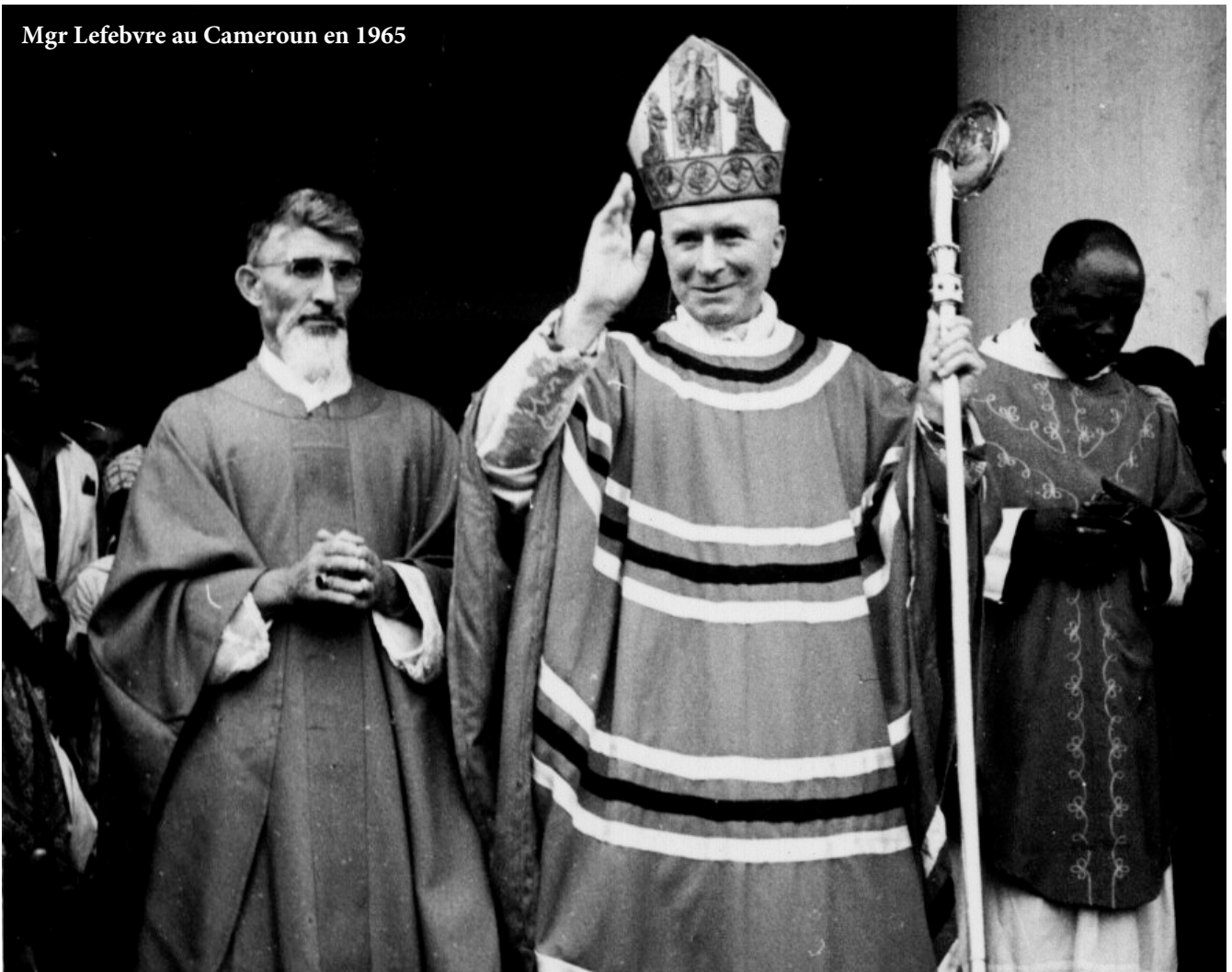
Et le saint sacrifice de la messe célébré tous les jours de votre vie entretiendra cette grâce du baptême. Vos parrain et marraine ont dit qu'ils s'attachaient à Notre Seigneur Jésus-Christ et qu'ils s'éloignaient de toutes les tentations de ce monde, et c'est ce que vous répétez désormais tous les jours : Mon Dieu, ô Jésus, je m'attache à vous pour toujours. Je veux être votre prêtre, celui qui prêche la Loi d'amour par l'exemple et par la parole. Éloignez-moi de toutes les influences de ce monde qui est au service de Satan. Ainsi vos âmes seront réconfortées devant la croix de Notre Seigneur Jésus-Christ, devant son Sang et son Corps que vous aurez devant vous sur l'autel et que vous ferez descendre du Ciel par les paroles de la consécration.

Quel mystère sublime ! Dieu obéissant aux hommes pour offrir et continuer son sacrifice ! Ce sera le programme de votre vie sacerdotale : pénétrer les âmes qui participeront au saint sacrifice de la messe de ces sentiments d'amour envers Dieu, d'amour envers le prochain, jusqu'au sacrifice d'elles-mêmes. Le prêtre doit monter chaque jour à l'autel comme il y est monté le jour de sa première messe. Tous les jours devraient être comme sa première messe. Aimer l'autel, vivre de l'autel, prier auprès de l'autel, faire vivre les fidèles de l'autel, voilà la vie du prêtre. Qu'elle est belle, qu'elle est sublime !

Efforcez-vous, mes bien chers amis, de monter toujours à l'autel comme vous y êtes montés la première fois, avec la même ardeur, avec le même zèle, avec la même humilité, avec la même action de grâces, le même sentiment de contrition de vos fautes, de vos négligences. « *Pour tous mes péchés, offenses et négligences* », oui Seigneur, ayez pitié de moi. Je ne suis pas digne de monter à l'autel mais, par votre grâce, j'y monterai pour offrir votre divin sacrifice. Chaque jour, le Bon Dieu vous donne cette grâce d'offrir le saint sacrifice pour tous les péchés du monde et pour tous ceux qui vous entourent au moment où vous célébrez la messe. Remerciez Dieu de vous donner cette mission extraordinaire et faites en sorte d'y être fidèles.

(Source : « *La sainteté sacerdotale* » Editions Clovis)

Mgr Lefebvre au Cameroun en 1965



Nigéria : neuf prêtres enlevés en moins d'un an à Enugu



Les enlèvements de prêtres, religieux et religieuses se multiplient au Nigéria. Djihadisme sur fond de conflits ethniques, grand banditisme, petite délinquance... L'insécurité grandissante gagne l'ensemble du pays et inquiète l'Eglise catholique. Que se passe-t-il à Enugu ? Depuis le début de l'année 2019, neuf prêtres ont été enlevés dans cet Etat du Sud-Est du Nigéria. Le dernier en date est le père Malachie Asadu, prêtre du diocèse de Nsukka, enlevé le 25 novembre alors qu'il revenait d'une réunion diocésaine dans la cathédrale Sainte-Thérèse, à Nsukka. Il a été relâché, sain et sauf, deux jours plus tard. Tous n'ont pas eu cette chance. Ainsi, le 20 mars dernier, le corps sans vie du père Clement Rapuluchukwu Ugwu, curé de l'église San Marco, fut retrouvé à Obinofia Ndiuno. Saisissant l'occasion, Mgr Calliste Onaga, évêque d'Enugu, avait exprimé des doutes sur l'action des forces de l'ordre : « nous ne pouvons pas continuer à prétendre que tout va bien et que rien n'est grave. Nous devons reconnaître que nous sommes dans une vague de violence où il n'y a aucun respect pour la vie. Peu après l'enlèvement du père Ugwu, je me suis rendu trois fois chez la police et on m'a dit qu'il y avait des pistes sur les kidnappeurs. Mais j'ai l'impression que rien n'a été fait », avait-il déploré. La situation du pays est en effet alarmante. Dans le Nord-Est, le groupe djihadiste Boko Haram démontre depuis l'été 2015 sa capacité de nuisance. Il faut ajouter la multiplication d'attaques perpétrées par son rival l'Is wap - une entité ayant fait allégeance à l'organisation Etat islamique (EI) -, responsable de centaines de morts parmi les forces armées nigérianes, ce qui a entraîné une dégradation des conditions de sécurité. La « Middle Belt », région centrale du Nigéria, connaît quant à elle une recrudescence des affrontements entre éleveurs et agriculteurs faisant de nom-

breuses victimes des deux côtés. Le delta du Niger, et un peu plus au Nord, l'Etat d'Enugu, riche en matières premières, dont le charbon et surtout le pétrole, attendent enfin l'avidité des bandes organisées et de la petite délinquance. Dans un tel contexte, le fait d'enlever un prêtre est devenu une façon comme une autre d'arrondir les fins de mois difficiles, avec en perspective la rançon versée parfois par les proches. Malgré tout, la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X fait vivre la Tradition catholique dans l'Etat d'Enugu : trois prêtres y exercent un apostolat fécond. Gardons-les dans nos prières, afin que Notre-Dame d'Afrique les protège.

(Sources : France diplomatie/Fides/La Croix - FSSPX.Actualités - 11/12/2019)

Une historienne juive découvre la figure du cardinal Stepinac



Une historienne bosniaque d'origine juive voulait en savoir plus sur la façon dont sa famille avait eu la vie sauve pendant la Seconde Guerre mondiale, un sujet tabou dans l'ancienne Yougoslavie communiste. La conclusion de son enquête a permis de déconstruire la légende noire bâtie autour de la figure du cardinal Aloysius Stepinac, longtemps accusé à tort d'avoir collaboré avec le régime national-socialiste. « Croatie : Mgr Stepinac, martyr et collabo », n'hésitait pas à titrer le journal *Libération* en 1998, au moment de la béatification du cardinal Aloysius Stepinac (1898-1960), l'ancien archevêque de Zagreb (Croatie), mort à la suite des mauvais traitements qu'il avait subis durant près de 15 années de détention. Les travaux d'Esther Gitman, une historienne bosniaque d'origine juive vivant aux Etats-Unis, ont été mis en lumière au mois de novembre 2019 par plusieurs sites d'informations, dont *The Boston Pilot* et *Catholic News Agency* (CNA). Les recherches effectuées par l'historienne l'ont conduite à lire des milliers de pages de documents, dont 5000 spécifiquement liées aux opérations de sauvetage de Juifs durant la

guerre. Elle a pu également interroger 67 survivants croates ayant sauvé de nombreuses vies durant cette période troublée. Au fil des différents témoignages, un nom apparaît fréquemment : celui d'Aloysius Stepinac. « *Quand j'ai commencé à entendre le nom de Stepinac, j'ai pensé, avec mes préjugés, qu'il ne se pouvait pas qu'un prêtre et encore moins archevêque, ait sauvé des Juifs* », avoue la chercheuse, avant de se rendre à l'évidence : « *j'ai vu tout ce que cet homme a fait d'extraordinaire ; il a sauvé directement et indirectement plus de 6000 Juifs* ». L'étonnement de cette femme vient de ce qu'elle était victime de la propagande communiste qui voulut salir la figure de l'archevêque de Zagreb en l'accusant de collusion avec le « fascisme hitlérien », et sans doute du préjugé de ses coreligionnaires.

Un homme d'Eglise persécuté par le communisme intrinsèquement pervers

En prenant le pouvoir en 1945, le maréchal Tito impose le communisme dans toute la Yougoslavie. Nouvel homme fort du pays, il tente d'établir une église catholique nationale à sa botte, indépendante de Rome. Mgr Stepinac, anticommuniste dans l'âme, s'y oppose et n'hésite pas à dénoncer ouvertement les arrestations de prêtres et les confiscations de biens de l'Eglise. En septembre 1946, il est inculpé et condamné à 16 ans de travaux forcés, au terme d'un simulacre de procès. Il est accusé d'une prétendue collaboration avec les oustachis et le régime national-socialiste allemand, qu'il avait pourtant également dénoncé, sans crainte des représailles. En décembre 1951, sa peine fut commuée en assignation à résidence. Deux ans plus tard, Pie XII le créait cardinal. Mgr Stepinac est décédé en 1960 à la suite des mauvais traitements qu'il avait subis en prison. Les travaux d'Esther Gitman font apparaître, une fois encore, le rôle primordial joué par l'Eglise - et notamment par le pape Pie XII - durant la Seconde Guerre mondiale, luttant sans relâche contre les totalitarismes communiste et national-socialiste, afin de sauver un maximum de vies innocentes et de faire entendre la voix de la vraie civilisation.

(Sources : Catholic News Agency/Alfa y Omega - FSSPX.Actualités - 10/12/2019)

Nouvelle profanation de la cathédrale de Vienne, avec l'accord du cardinal Schönborn



Les années passent et le scandale se renouvelle : pour la troisième année consécutive le cardinal Schönborn, archevêque de Vienne, a autorisé l'association Life+, pro-LGBT, à utiliser la cathédrale Saint-Etienne à l'occasion d'un concert, le samedi 30 novembre. Certains avanceront qu'il faut remettre les choses dans une juste perspective. Les fonds collectés à l'occasion du concert sont destinés à la lutte contre le sida. Le spectacle est parrainé par les chevaliers de Malte d'Autriche et l'argent ira à un hospice affilié à l'ordre de Malte, dirigé par la Fraternité du Bienheureux Gérard. Cet hospice, situé dans la région sud-africaine du KwaZulu-Natal, s'occupe d'environ 700 patients, surtout des femmes et des enfants, infectés par le VIH. Mais en bonne morale, la fin ne justifie pas les moyens. Or les moyens sont en l'occurrence abominables et exécrables.

Le Lieu saint profané

La cathédrale a été transformée en lieu de concert comme une vulgaire salle de spectacle. Ceux qui se sont produit sur « scène » – tel(le) “Conchita Wurst”, un travesti – étaient des activistes et sympathisants du mouvement LGBT. Une tribune leur a ainsi été donnée dans une cathédrale catholique. Et des chants dont on peut imaginer la teneur ont retenti sous ces voûtes consacrées par l'Eglise pour le culte de Dieu. Le lieu saint, écrin du renouvellement du Sacrifice de la Croix, a été transformé en salle de concert. Ce qui est incompréhensible, c'est que Mgr Schönborn ne soit aucunement instruit par l'expérience des années passées. En 2018, pour ce même « concert de charité », un acteur familier des rôles d'homosexuels s'est exhibé, à moitié dénudé, sur l'autel - entendez la “table” de la nouvelle messe -, au milieu d'acteurs déguisés en démons. Comment ensuite un prêtre digne de ce nom pourrait-il célébrer la sainte messe en ce lieu sans exiger pour le moins une cérémonie réparatrice ?

Par son attitude, le cardinal envoie un message clair qui peut se traduire par : « Allez et continuez à pécher ». Il l'a d'ailleurs dit par ses paroles d'accueil et d'encouragement : « Dieu veut que personne ne se sente exclu, il veut que tout le monde se sente en sécurité ». Le cardinal a aussi souligné qu'il ne voulait pas seulement accueillir les participants et les visiteurs de la soirée de charité comme "invités" : « Nous sommes tous chez nous dans cette cathédrale ».

Le scandale est d'autant plus grave qu'il vient de haut

Cela montre une nouvelle fois combien la nouvelle liturgie a désacralisé les lieux saints, non seulement le mobilier liturgique mais aussi la piété catholique, le bon sens et les réactions de foi chez les clercs comme chez les fidèles. Ils ne sont plus capables de réagir sainement devant des spectacles ignominieux qui banalisent et encouragent les péchés contre-nature. La négation des vérités révélées est certes un péché terrible, mais les actes ont souvent, pour la foule, un impact bien plus important. Ainsi la journée interreligieuse d'Assise a-t-elle été, en 1986, un scandale plus formidable que les textes de Vatican II qui l'ont rendue possible. Le cardinal Schönborn, par ces collaborations répétées à des actes sacrilèges, commet un scandale dont ses ouailles sont les premières victimes, et dont il aura à répondre devant Dieu. Averti de ce qui se tramait, un groupe de fidèles, dont faisait partie Alexander Tschugguel, devenu célèbre pour avoir jeté les idoles de la Pachamama dans le Tibre, s'est réuni pour prier à l'extérieur de la cathédrale. Le concert a également été dénoncé par Mgr Carlo Maria Viganò dans un message rendu public.

(Sources : Lifesitenews/kathpress/ bsg/freiewelt – FSSPX.Actualités - 05/12/2019)

Les évêques ghanéens dénoncent une tentative onusienne de perversion de la morale



La Conférence des évêques du Ghana (GDGC) a déclaré que l'Eglise catholique s'opposerait à toute tentative de falsification des valeurs morales au sein de la société, appelant les parents à jouer un rôle plus actif dans l'éducation de leurs enfants, en leur inculquant les valeurs religieuses et morales. L'Unesco a en effet lancé dans le pays une vaste campagne d'éducation sexuelle en direction des plus petits. S'adressant aux médias après l'ouverture de l'assemblée plénière épiscopale, le 11 novembre 2019 à Cape Coast, Mgr Philip Naameh, archevêque de Tamale et président de la GCBC, a évoqué la récente tentative gouvernementale d'introduire un cycle complet d'éducation sexuelle dans le programme des écoles primaires. Il a rappelé que l'Eglise demeurait fermement opposée à cette idée car « l'acte de reproduction n'est pas quelque chose que l'on peut exercer de façon arbitraire : c'est ce qui différencie essentiellement l'être humain de l'animal dénué de raison ». « Le contexte de la sexualité est le mariage. Si vous n'êtes pas marié, vous ne devez pas exercer la sexualité et c'est de là que vient la principale objection de l'Eglise. Vouloir enseigner aux petits garçons de cinq à six ans comment exercer la sexualité et tout le reste, est mal. Notre culture traditionnelle contient une initiation dans ce domaine. Quand quelqu'un atteint l'âge où le mariage peut être envisagé, il reçoit une initiation. On n'enseigne pas la sexualité dans le vide ». Et de toute façon, ajoute le prélat, « il n'appartient pas à des intérêts supranationaux de financer le gouvernement afin d'appliquer une telle politique, ce sont les parents qui sont les premiers responsables » de leurs enfants. Comme dans d'autres pays émergents, c'est l'Unesco qui a lancé, conjointement avec le gouvernement, le programme « Comprehensive Sexuality Education » (CSE) au Ghana. Il s'agit d'une vaste campagne soutenue par les réseaux homosexuels et mondialistes afin de transformer les mentalités en agissant sur les plus jeunes. Devant les réactions, le président de la République Nana Akufo-Addo a décidé de suspendre le programme. Le message final de l'Assemblée plénière des évêques comportait donc une adresse au président de la nation pour le remercier de sa décision, l'encourageant

à prendre d'autres mesures afin de prévenir toute tentative de réintroduire ce programme. « *Nous nous opposons très fermement à tout CSE qui enseigne l'acceptation des LGBTQ et le mariage homosexuel comme normal* », ont ajouté les évêques. Durant son intervention, Mgr Naameh a rappelé les autres défis auxquels l'Eglise ghanéenne devait faire face : « *la prolifération des sectes* », le rapport des chrétiens à « *l'argent roi* », « *le manque de foi* » et « *l'apathie* » spirituelle.

(Sources : Ghanaweb/Modern Ghana - FSSPX.Actualités - 28/11/2019)

Au Portugal, le rejet unanime des évêques de l'euthanasie et du suicide assisté



La Conférence des évêques du Portugal (CEP) a réaffirmé, lors de l'ouverture de son Assemblée plénière, son opposition de principe au suicide assisté, rappelant l'enseignement de l'Eglise en la matière. Le 11 novembre 2019, lors de la séance d'ouverture de l'Assemblée plénière des évêques à Fatima, le patriarche de Lisbonne et président de la conférence épiscopale, Mgr Manuel Clemente, a déclaré : « *Dans le contexte social et politique actuel, le législateur et les citoyens ne peuvent ignorer la position unanime que nous avons rappelée* ».

Le haut prélat a mentionné les diverses manifestations qui se sont déroulées le 26 octobre dernier dans plusieurs villes portugaises, rassemblant plusieurs milliers de personnes au nom de « *la sauvegarde et la promotion de la vie* ». Le patriarche lusitanien s'est également appuyé sur la déclaration conjointe signée en septembre 2016 par cinq anciens présidents du Conseil de l'Ordre des médecins, dénonçant l'euthanasie comme « *une violation grave et inacceptable de l'éthique médicale* », ainsi que sur la position de l'Association mondiale des médecins, estimant qu'« *aucun praticien ne devrait être forcé à apporter une quelconque collaboration à un suicide*

assisté ». La question de l'euthanasie est depuis plusieurs années récurrente au Portugal. En mai 2018, le Parlement avait rejeté de justesse, par 115 voix contre 110, une proposition du gouvernement socialiste portant sur la dépénalisation du suicide assisté. Depuis, une nouvelle victoire aux élections législatives du 6 octobre 2019 a reconduit le Premier ministre socialiste Antonio Costa au pouvoir. Et nombreux sont ceux, dans les rangs des députés de gauche, à réclamer une « *réforme de la santé* », alignée sur la culture de mort dont l'Occident sécularisé s'est désormais fait le chantre.

(Sources : RFI/Institut européen de bioéthique/Jornal de Noticias - FSSPX. Actualités - 26/11/2019)

L'épiscopat américain réaffirme que la lutte contre l'avortement demeure sa priorité



La « *menace* » de l'avortement est la « *priorité numéro un* », a déclaré la Conférence des évêques des Etats-Unis. Un choix qui ne semble pas du goût de plusieurs évêques américains proches du pape argentin, qui ont fait entendre des voix discordantes. « *La menace constituée par l'avortement demeure notre priorité absolue car elle s'attaque directement à la vie, car elle se déroule dans ce sanctuaire qu'est la famille, et en raison du grand nombre de vies éliminées* », peut-on lire dans la lettre publiée le 12 novembre 2019 par la Conférence épiscopale américaine. Quoique le document fasse des allusions politiquement correctes aux autres menaces à la vie que sont « *le racisme, la crise environnementale, la pauvreté et la peine de mort* », la priorité accordée à la lutte contre l'avortement a fait bondir plusieurs hauts prélats américains, connus pour leurs prises de position libérales assumées. Deux évêques ont aussitôt et publiquement exprimé leur désapprobation d'une lettre qui, selon eux, « *ne reflète pas la manière dont le pape François*

suggère que les problèmes de la vie soient traités ». Cet argument dialectique vise à opposer un peu plus le pape argentin à l'épiscopat américain, dans un climat déjà tendu depuis plusieurs mois. Ainsi le cardinal Blase Cupich, archevêque de Chicago - qui s'est tristement illustré en défendant l'usage des idoles de la Pachamama dans un sanctuaire romain au cours du Synode sur l'Amazonie - a affirmé n'être « *pas satisfait* » du document de la Conférence épiscopale. Son confrère, le cardinal Robert McElroy, évêque de San Diego, est allé dans le même sens. A l'inverse, Mgr Charles Chaput a tenu à recadrer le débat : « *je m'oppose à tous ceux qui affirment que notre position serait contraire à l'enseignement du pape : c'est tout simplement faux. Cela revient à orchestrer l'idée d'une lutte entre le Saint-Père et les évêques américains ; la défense de la vie reste la priorité* ».

(Source : America Magazine - FSSPX. Actualités - 23/11/2019)

Le pape François a de nouveau distillé un « magistère volant »



Dans l'avion le ramenant de son voyage apostolique en Extrême-Orient, le pape François a répondu à plusieurs questions des journalistes accrédités, évoquant les thèmes du nucléaire, des finances du Vatican, et de la géopolitique mondiale. Point de passage obligé, la conférence de presse papale à 10 000 mètres d'altitude s'est mue, au fil des années, en une sorte de magistère volant par lequel le souverain pontife évoque les thèmes d'actualités les plus brûlants. Le pape François a ainsi réaffirmé son opposition de principe à l'usage militaire de la technologie nucléaire : « *l'usage des armes nucléaires est immoral, c'est pourquoi cela doit être inscrit dans le Catéchisme de l'Eglise catholique, et pas uniquement l'usage, mais aussi la possession, parce qu'un accident, ou la folie d'un dirigeant, la folie d'un seul peut détruire l'humanité* ». En matière de

nucléaire civil, le souverain pontife n'a pas caché ses réserves : « L'utilisation de l'énergie nucléaire est très 'limitée' car nous n'avons pas encore atteint la sécurité totale (...) C'est une opinion personnelle, je n'utiliserai pas l'énergie nucléaire tant qu'il n'y aura pas de sécurité totale dans son utilisation ».

Sur la question des finances du Vatican, et de la gestion du Denier de Saint-Pierre, le pape est revenu, sans le nommer, sur l'achat présumé frauduleux - pour plusieurs centaines de millions d'euros - d'une propriété au cœur de Londres : « Il s'est passé ce qu'il s'est passé, un scandale : ils ont fait des choses qui ne semblent pas propres ». Sans nier la gravité de l'affaire, François a ajouté : « Il y a des capitaux qui ne sont pas bien administrés. (...) C'est une mauvaise chose, ce n'est pas beau que ça arrive au Vatican. Mais cela a été clarifié par les mécanismes internes qui commencent à fonctionner et que le pape Benoît XVI avait commencé à mettre en place ». Sur l'Amérique du Sud, le pape argentin - justement peut-être en raison de son origine - n'a pas souhaité émettre de commentaires : « Je n'ai toujours pas trouvé d'analyse bien documentée sur la situation en Amérique latine ». Quant à la situation à Hong Kong, le successeur de Pierre a tenu à ménager le régime de Pékin, tenu responsable d'une situation explosive, en écartant le sujet : « quand on y pense, il n'y a pas seulement Hong Kong. Pensez au Chili, pensez à la France, la France démocratique : une année de gilets jaunes. (...) Il convient de relativiser et d'appeler au dialogue, à la paix, pour que les problèmes puissent être résolus. Et enfin : j'aimerais aller à Pékin, j'aime la Chine », a-t-il affirmé. Le cardinal Zen a récemment déclaré à ce sujet : « Le Vatican n'a rien dit, jusqu'ici, de la crise de Hong Kong. Le pape François, qui parle de tant de sujets en lien avec l'actualité, qui parle contre les Etats-Unis, contre la mafia, contre tant de choses, n'a rien dit sur Hong Kong. Rien de rien ! Il ne veut pas contrarier le gouvernement de Pékin. Il espère pouvoir faire un voyage en Chine, et sous l'influence du cardinal Parolin, son secrétaire d'Etat, il se montre trop diplomate, et trop politique ».

(Source : Vatican News/La Nef - FSSPX.Actualités - 09/12/2019)

Mgr de Galarreta ordonne deux prêtres en Ukraine



Le dimanche 17 novembre 2019, Son Excellence Monseigneur Alfonso de Galarreta a ordonné deux diacres de la Fraternité Saint-Josaphat, à Lvov, en Ukraine. Cette ordination porte à 21 le nombre de prêtres de cette communauté amie de la Tradition ordonnés par les évêques de la Fraternité Saint-Pie X. Une délégation du séminaire de Zaitzkofen était présente à cette occasion. La Sainte-Fraternité du Hiéromartyr-Saint-Josaphat-Koncévitch, plus connue sous le nom de Fraternité Saint-Josaphat, est une société de prêtres catholiques ukrainiens de rite oriental slavon. Placée sous le patronage de saint Josaphat Koncévitch (1584-1623), la Fraternité a été fondée en l'an 2000 par le père Basil Kovpak. Elle a pour but la formation de prêtres et l'apostolat paroissial. Elle maintient la tradition de l'Eglise gréco-catholique ukrainienne de rite byzantin. L'abbé Patrice Laroche, professeur au séminaire allemand de Zaitzkofen et grand polyglotte, vient donner régulièrement des cours pendant l'année scolaire. L'un des prêtres de la Fraternité, le Père Olexij Koshla, passe actuellement une année à Zaitzkofen afin de renforcer les liens avec la Fraternité Saint-Pie X.

(Source : Séminaire de Zaitzkofen - FSSPX. Actualités - 03/12/2019)

Etats-Unis : une nouvelle église consacrée au Cœur Immaculé de Marie



Le 8 septembre 1989, Mgr Marcel LeFebvre, écrivait une lettre aux fidèles de St. Marys, au Kansas (Etats-Unis), exprimant son approbation pour la construction d'une nouvelle église dédiée au Cœur Immaculé de Marie, après que l'originale avait été détruite dans un incendie peu de temps après l'acquisition en 1977. « Aujourd'hui,

30 ans plus tard, nous sommes en mesure de faire de l'espérance de l'archevêque une réalité », écrit l'abbé Jürgen Wegner, Supérieur du district des Etats-Unis de la Fraternité Saint-Pie X. « Comme vous le savez peut-être, poursuit-il, la construction d'une nouvelle église dédiée à l'Immaculée est en cours. Une fois terminée, ce sera la plus grande église catholique du Kansas. La majesté de l'église sera évidente pour tous, avec deux clochers atteignant 111 pieds de hauteur (près de 34 m), et une coupole à 12 côtés - représentant les 12 étoiles qui couronnent la sainte Vierge Marie - sur laquelle s'élèvera une statue de Notre Dame pour devenir le point culminant de St. Marys. (...) La nouvelle Immaculata sera bien plus qu'une église locale créée pour répondre aux besoins de la communauté catholique traditionnelle de St. Marys. Ce sera plutôt un phare de la tradition catholique aux Etats-Unis, un signe pour tous les fidèles que, malgré la crise actuelle dans l'Eglise, la Foi prévaudra toujours. Cette structure sacrée est aussi un présent à Notre Dame, qui a versé d'innombrables bénédictions sur la Fraternité pendant un demi-siècle et nous a aidés à chaque étape de notre apostolat. Dans mes lettres récentes, j'ai parlé de la crise dans l'Eglise. Les problèmes, comme vous le savez, sont nombreux. Mais nous avons ici quelque chose dont nous pouvons être fiers, notre réponse à la crise. Ici, dans la petite ville de Saint Marys, au Kansas, nous nous lançons dans un projet de construction d'une nouvelle église qui témoignera de toute la vigueur de la Tradition. Saint Marys est devenue la plus grande paroisse traditionnelle du monde. Ce qui était autrefois un petit avant-poste est devenu un lieu de refuge et d'espoir pour tous les catholiques traditionnels. Chaque dimanche, près de 30.000 personnes assistent à la messe traditionnelle dans nos chapelles, aux Etats-Unis. Plus de la moitié ont moins de 21 ans. Le nombre de mariages et de baptêmes chaque année est stupéfiant. La croissance est telle que même ceux qui sont en dehors de la Fraternité commencent à en prendre conscience. Nous continuons sans arrêt à accueillir de nouveaux convertis à la tradition. L'Eglise peut se reconstruire et le catholicisme peut à nouveau prospérer aux Etats-Unis, tant que nous nous

rattachons à la Tradition. L'achèvement du projet Immaculata fait partie de ce processus. Prions pour que cela devienne, comme l'archevêque le souhaitait, une basilique pour la Tradition catholique. Puisse-t-elle devenir un lieu de pèlerinage pour tous les catholiques afin de remercier Notre-Dame pour sa protection. Sans l'aide de la Sainte Vierge, j'ose dire que le travail de la Fraternité Saint-Pie X, aux Etats-Unis et à travers le monde, n'aurait pas rencontré le succès qu'il a connu. Offrons à la Madone un présent en retour, un présent qui durera, un présent qui l'honorera, tout en nourrissant l'espoir que, malgré l'océan de ténèbres qui nous entoure, la lumière du Christ ne puisse jamais s'éteindre. »

Aujourd'hui un impressionnant montant de 23,3 millions de dollars a déjà été recueilli pour ce projet de reconstruction. La majeure partie des fonds proviennent de St. Marys, mais aussi de tous les Etats-Unis ainsi que de l'Europe, l'Amérique du Sud et l'Australie. Les anciens de l'Académie et du Collège St. Mary apportent également leur soutien aux écoles et à ce projet. L'abbé Jürgen Wegner précise dans sa lettre aux fidèles des Etats-Unis, qu'il reste 6 millions de dollars à recueillir pour financer entièrement le projet Immaculata. C'est en 1848 que les Jésuites fondèrent la Mission Sainte-Marie. Le premier édifice est élevé à l'ouest de la rivière Missouri et à l'est des Rocheuses, l'église de l'Immaculée Conception. La ville de St. Mary's est fondée en 1869. En 1906, à l'occasion de la fête de l'Immaculée Conception, le père Shyne présente un projet de construction de l'Immaculata, chapelle dédiée au nouveau séminaire jésuite, séparée de la paroisse Sainte-Marie. 300 anciens du Collège sont invités à s'engager à verser 100 \$. La pierre angulaire est posée en 1907. L'Immaculata, joyau de l'architecture néo-gothique, est consacrée en 1909. Le St. Mary's College célèbre son centenaire en 1948. A cette date, 300 prêtres ont été ordonnés dans l'Immaculata. Mais en 1967 les jésuites se retirent ; l'Immaculata et le St. Mary's College sont réduits au silence. En 1977 Mgr Lefebvre visite Sainte-Marie, et la Fraternité en fait alors l'acquisition. « J'ai accepté l'achat à Sainte-Marie en raison de sa belle église dédiée au Cœur Immaculé de Marie. Je n'aurais jamais accepté l'achat de Sainte-Marie sans ce magnifique sanctuaire. Il me semblait être un symbole, élevé au cœur de

l'Amérique, et destiné à favoriser la Renaissance catholique de ce grand pays », écrira Mgr Lefebvre. Pendant les travaux de rénovation, en 1978, un incendie détruit le toit et l'intérieur de l'église. Mgr Lefebvre revient en 1979 pour appeler à la reconstruction. En 2019, l'abbé Patrick Rutledge dirige le projet et obtient l'approbation des plans d'une église monumentale pour honorer Notre Dame. La nouvelle église servira à une communauté croissante de 4.000 âmes.

(Sources : spx/anewimmaculata/DICI - FSSPX.Actualités - 02/12/2019)

Le prieuré de Montalenghe souffle ses quarante bougies



Le 1er novembre 2019, non content de célébrer le 49e anniversaire de la fondation de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X, le district d'Italie a commémoré les 40 ans de l'érection du prieuré San Carlo de Montalenghe, ouvert par Mgr Lefebvre en 1979. Afin de marquer l'événement comme il se doit, la journée a débuté par une messe solennelle célébrée par le Supérieur général, l'abbé Davide Pagliarani, assisté du supérieur de district, l'abbé Louis Sentagne et de l'abbé Aldo Rossi, actuel prieur de Montalenghe. Dans son homélie, le Supérieur général a insisté sur la figure du saint, qui « est celui qui connaît et aime notre Seigneur intimement - la sanctification des âmes, l'amour de Dieu, voilà donc le seul objectif que l'Eglise doit viser ». Une réflexion qui prend tout son sens alors que semble s'accélérer la crise au sein de la hiérarchie de l'Eglise. Après le déjeuner suivi d'une récréation musicale, le Supérieur général de la Fraternité Saint-Pie X a donné une conférence au cours de laquelle il est revenu sur les récents événements liés au synode amazonien. Au-delà des sacrilèges qui ont fait la Une de l'actualité, il faut s'inquiéter de la multiplication des annonces et des initiatives où les problèmes sont toujours posés de façon purement temporelles et humaines, en perdant de vue la dimension surnaturelle de l'action de l'Eglise. La journée s'est achevée par le salut du Très Saint Sacrement, en action de grâces pour les quarante années de présence paisible et

rayonnante de la Fraternité à Montalenghe, situé au nord de Turin.

(Source : District d'Italie - FSSPX. Actualités - 22/11/2019)

La Fraternité Saint-Pie X entre dans la cinquantième année de son existence



C'est en effet le 1er novembre 1970 que Mgr François Charrière, évêque de Genève, Lausanne et Fribourg, érigea canoniquement l'œuvre de formation sacerdotale que Mgr Marcel Lefebvre appelait de ses vœux. L'ancien Supérieur général des Pères du Saint-Esprit voyait de nombreux jeunes gens se tourner vers lui depuis l'ouverture de la maison de Fribourg un an plus tôt. Tous désiraient recevoir une formation solide, alliant la doctrine à la piété, dont la spiritualité serait entièrement centrée sur le saint sacrifice de la messe dans son rite inchangé. L'acquisition de la maison d'Ecône, dans le Valais, allait bientôt permettre d'accueillir toujours plus de jeunes lévites. Aujourd'hui, la Fraternité Saint-Pie X compte 3 évêques, 654 prêtres, 138 frères profès et 74 sœurs oblates. Dans ses 198 maisons réparties à travers le monde collaborent aussi 17 prêtres associés et 25 communautés de Sœurs de la Fraternité Saint-Pie X. Ses six séminaires accueillent pour l'année académique 2019 quelque 206 candidats dont 47 en année de spiritualité, la première année de formation. S'y ajoutent 38 jeunes gens qui se préparent à y entrer par une année d'humanités ou de pré-séminaire. Les noviciats totalisent 25 frères postulants, novices ou en année de formation. Entrée dans la cinquantième année de son existence, la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X célébrera l'année prochaine son jubilé d'or. Plus que jamais en ces temps d'extrême confusion et d'apostasie générale, « elle continue d'œuvrer pour le triomphe du Christ-Roi et invite toutes les âmes de bonne volonté à se joindre à elle dans cette entreprise surnaturelle exaltante »

(Source : FSSPX - FSSPX.Actualités 01/11/2019)

Chronique du prieuré

Chronique du prieuré d'octobre à décembre 2019

• Les 26 et 27 octobre, nous célébrons en présence du nouveau supérieur général de la FSSPX, Don Davide Pagliarani, les 40 ans de l'achat du prieuré du Christ-Roi à Bruxelles.







• Du 1^{er} au 8 décembre se déroule le traditionnel marché de Noël de l'église saint Joseph.



Sommaire



3

ÉDITORIAL

4

DOSSIER

Le synode sur l'Amazonie ouvre la porte à l'ordination d'hommes mariés	4
À quoi sert le Synode des Évêques ?	7
Le traditionalisme catholique un mouvement prophétique	9
L'offertoire à la lumière des rites apostoliques d'Orient	11



15

RÉFÉRENCES CHRÉTIENNES



Spiritualité : Retraite avec Saint Jean	
La sainte Église	22
Catéchisme de Saint Pie X :	
Je crois à la résurrection de la chair	24
Mgr Lefebvre : la messe programme de vie sacerdotale et de vie chrétienne	25

27

CHRONIQUES

Nouvelles de l'Église et du monde	27
Chronique du prieuré	32

